



SOCIAL | BREST MÉTROPOLE

PORTRAIT DE BREST MÉTROPOLE

#3 | Septembre 2017

OBSERVATOIRE | PORTRAIT DE TERRITOIRE



SOMMAIRE

POPULATION

- 1 Nombre d'habitant.e.s
- 2 Part des moins de 30 ans
- 3 Part des plus de 60 ans

HABITAT

- 4 Taille des ménages
- 5 Part des ménages d'une personne
- 6 Part de ménages monoparentaux
- 7 Nombre de logements
- 8 Part de logements vacants
- 9 Part de propriétaires
- 10 Part de ménages locataires HLM
- 11 Part des ménages de moins de 2 ans d'ancienneté d'emménagement

ACTIVITÉ/EMPLOI

- 12 Taux d'activité des 15-64 ans
- 13 Taux de chômage des 15-64 ans
- 14 Taux d'activité des 15-24 ans
- 15 Taux de chômage des 15-24 ans
- 16 Taux d'activité des 55-64 ans
- 17 Taux de chômage des 55-64 ans
- 18 Taux d'activité des femmes
- 19 Taux de chômage des femmes
- 20 Taux de salarié.e.s précaires
- 21 Part de cadres et professions intellectuelles supérieures
- 22 Part d'ouvrier.ère.s et employé.e.s

REVENUS

- 23 Revenu fiscal médian par unité de consommation
- 24 Taux de pauvreté

ÉDUCATION

- 25 Part des enfants de 2-5 ans scolarisés
- 26 Part des jeunes de 18-24 ans scolarisés
- 27 Part des plus de 15 ans sans diplôme
- 28 Part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2

DÉPLACEMENTS

- 29 Part des ménages sans équipement automobile
- 30 Part des ménages avec au moins deux véhicules
- 31 Part des actif.ive.s utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail
- 32 Part des actif.ive.s travaillant dans la commune de résidence

BREST MÉTROPOLE



BREST MÉTROPOLE

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

POPULATION

BREST MÉTROPOLE

1

Nombre d'habitant.e.s

Au 1^{er} janvier 2013, l'Insee recensait 207 210 habitant.e.s dans la métropole brestoise, soit une légère baisse de -0,1 %. Les dernières données diffusées par l'Insee depuis, indiquent une évolution positive de la population, même si elle est légère. Ainsi, au 1^{er} janvier 2014, l'Insee recensait 207 726 habitant.e.s dans la métropole brestoise, soit 43 habitant.e.s de plus qu'en 2009.

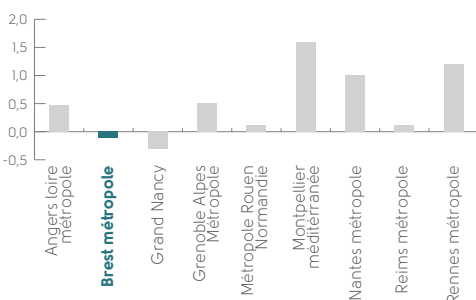
En comparaison des autres métropoles, seul le Grand Nancy affiche sur la période 2008-2013 une baisse démographique. Dans les métropoles rennaise, nantaise et montpellieraine on observe une forte croissance.

Au sein de la métropole brestoise, toutes les communes n'affichent pas le même dynamisme. Bohars, Guilers, Guipavas, Plouzané et le Relecq-Kerhuon s'inscrivent dans une démographie croissante. La commune de Gouesnou continue de perdre des habitant.e.s. À Plougastel-Daoulas, la population décroît désormais, en raison d'un solde naturel devenu négatif.



207 210
habitant.e.s en
2013

Évolution du nombre d'habitant.e.s



Territoire	Nombre d'habitant.e.s 2013	Nombre d'habitant.e.s 2008	Variation en nombre	Variation annuelle moyenne
Brest métropole	207 210	208 386	-1 176	-0,1 %
Pays de Brest 2017	416 316	409 610	6 706	0,3 %
Finistère	903 921	890 509	13 412	0,3 %
Bretagne	3 258 707	3 149 701	109 006	0,7 %
France métropolitaine	63 697 865	62 134 866	1 562 999	0,5 %



Nombre



Évolution annuelle moyenne du nombre %



BREST MÉTROPOLE

2

Part des moins de 30 ans

Les moins de 30 ans représentent 40 % de la population de la métropole. Les enfants et les jeunes sont moins nombreux qu'en 2008, comme à toutes les échelles d'observation, dans des proportions similaires. Brest est l'une des deux métropoles qui a la part d'enfants et jeunes au sein de la population la plus basse. néanmoins, l'écart avec les autres métropoles n'est que de un ou deux points.

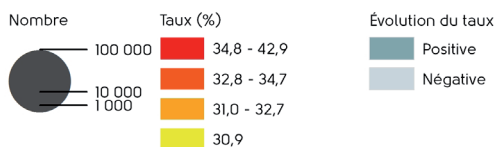
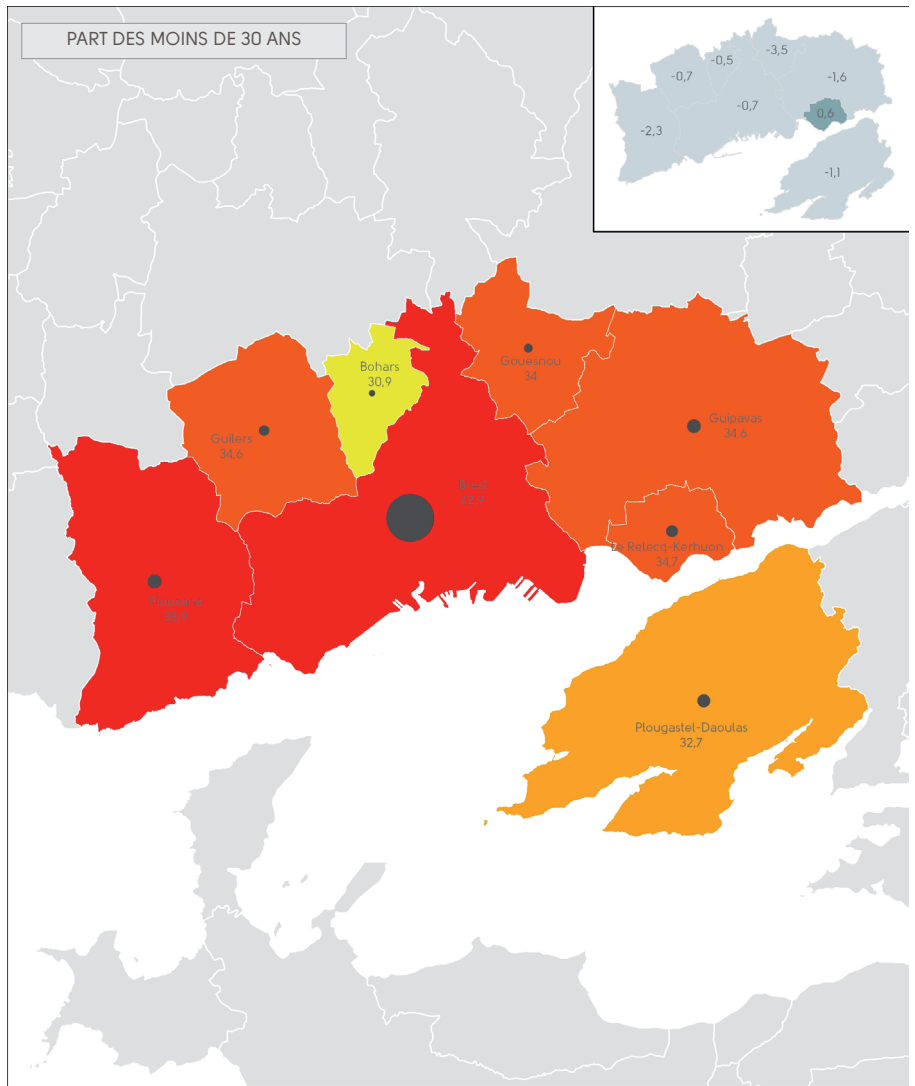
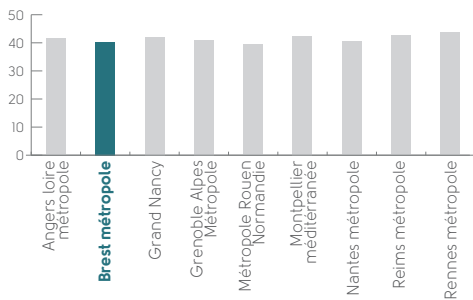
C'est dans les communes de Brest et de Plouzané qu'ils représentent une part plus importante au sein de la population. À l'inverse, ils ne représentent que 30 % de la population à Bohars.

Territoire	Nombre de moins de 30 ans en 2013	Taux de moins de 30 ans en 2013	Taux de moins de 30 ans en 2008	Évolution de la part des -30 ans dans la population
Brest métropole	83 407	40,2 %	41,2 %	-0,9 pts
Pays de Brest 2017	155 096	37,3 %	38,3 %	-1,1 pts
Finistère	305 083	33,8 %	34,7 %	-1,0 pts
Bretagne	1 140 095	35,0 %	35,8 %	-0,8 pts
France métropolitaine	23 138 545	36,3 %	37,1 %	-0,8 pts



40 %
de jeunes dans la population

Part des moins de 30 ans



BREST MÉTROPOLE

3 Part des plus de 60 ans

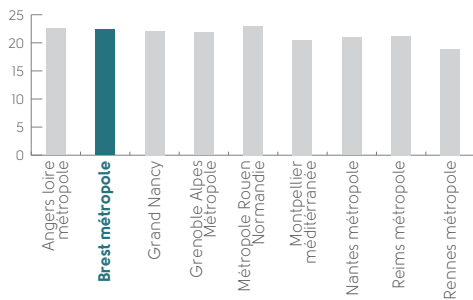
Dans le contexte général de vieillissement de la population dû au baby-boom et à l'allongement de l'espérance de vie, la part des plus de 60 ans augmente au sein de la métropole brestoise. Elle progresse dans des proportions comparables à la France. Les plus de 60 ans représentent en moyenne plus d'une personne sur cinq. Brest métropole est comparable aux métropoles de Rouen et Angers.

À Plougastel et Guilers, c'est plus d'une personne sur quatre et à Bohars on arrive presque à une personne sur trois qui est âgée de plus de 60 ans. Le vieillissement de la population est proportionnellement deux fois plus élevé dans les communes de Brest métropole (hors Brest) que dans la ville de Brest.

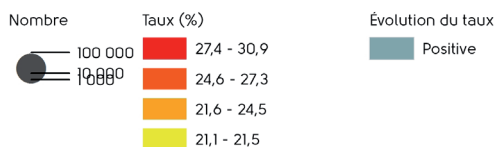
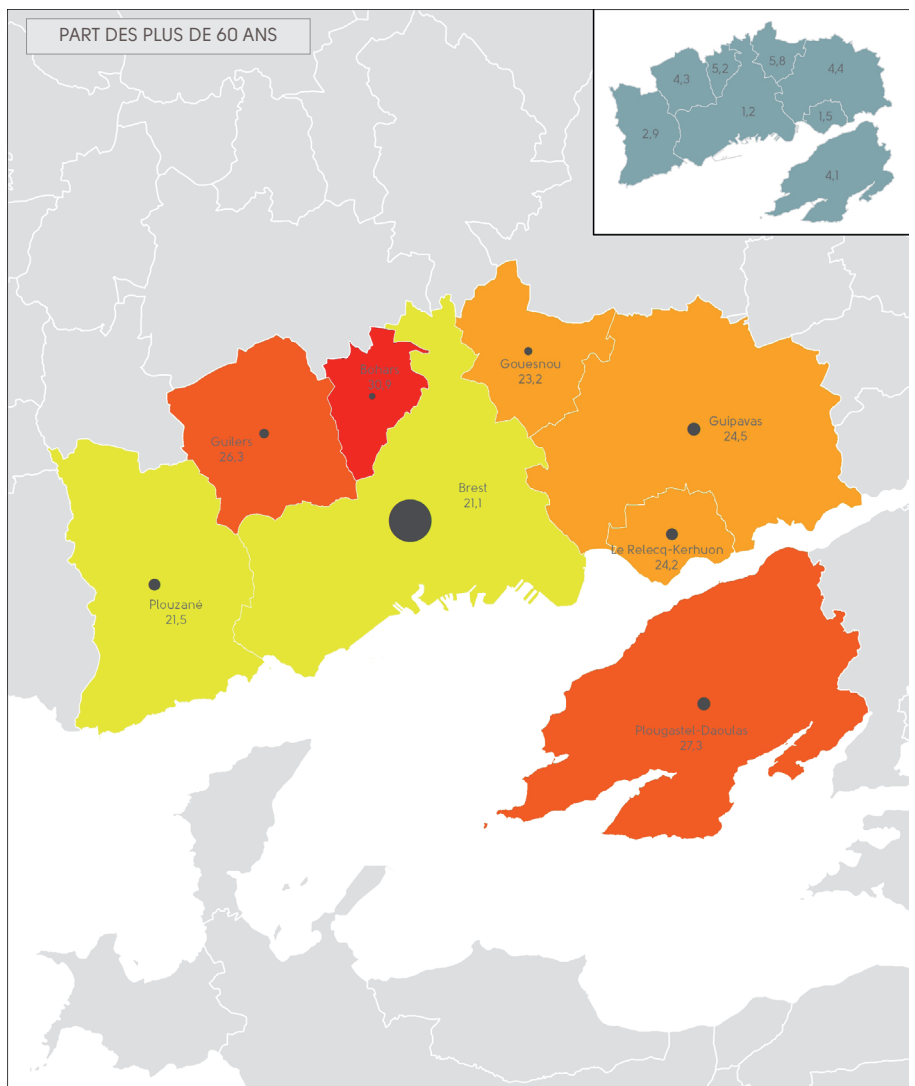


+2,1 pts
de plus de 60 ans

Part des plus de 60 ans



Territoire	Nombre de plus de 60 ans en 2013	Taux de plus de 60 ans en 2013	Taux de plus de 60 ans en 2008	Évolution de la part des plus de 60 ans dans la population
Brest métropole	46 348	22,4 %	20,3 %	2,1 pts
Pays de Brest 2017	99 498	23,9 %	21,6 %	2,3 pts
Finistère	246 450	27,3 %	24,8 %	2,4 pts
Bretagne	858 845	26,4 %	24,0 %	2,4 pts
France métropolitaine	15 429 278	24,2 %	22,1 %	2,1 pts



BREST MÉTROPOLE

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

HABITAT

BREST MÉTROPOLE

4

Taille des ménages

Avec en moyenne 1,99 personne par ménage, la taille des ménages dans la métropole, comme le Grand Nancy, est nettement inférieure à la taille des ménages dans les autres métropoles. Cela s'explique par le poids de la ville de Brest qui compte plus de ménages d'une personne que de couples ou familles.

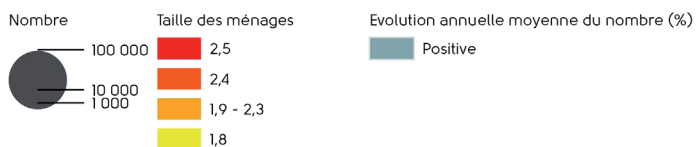
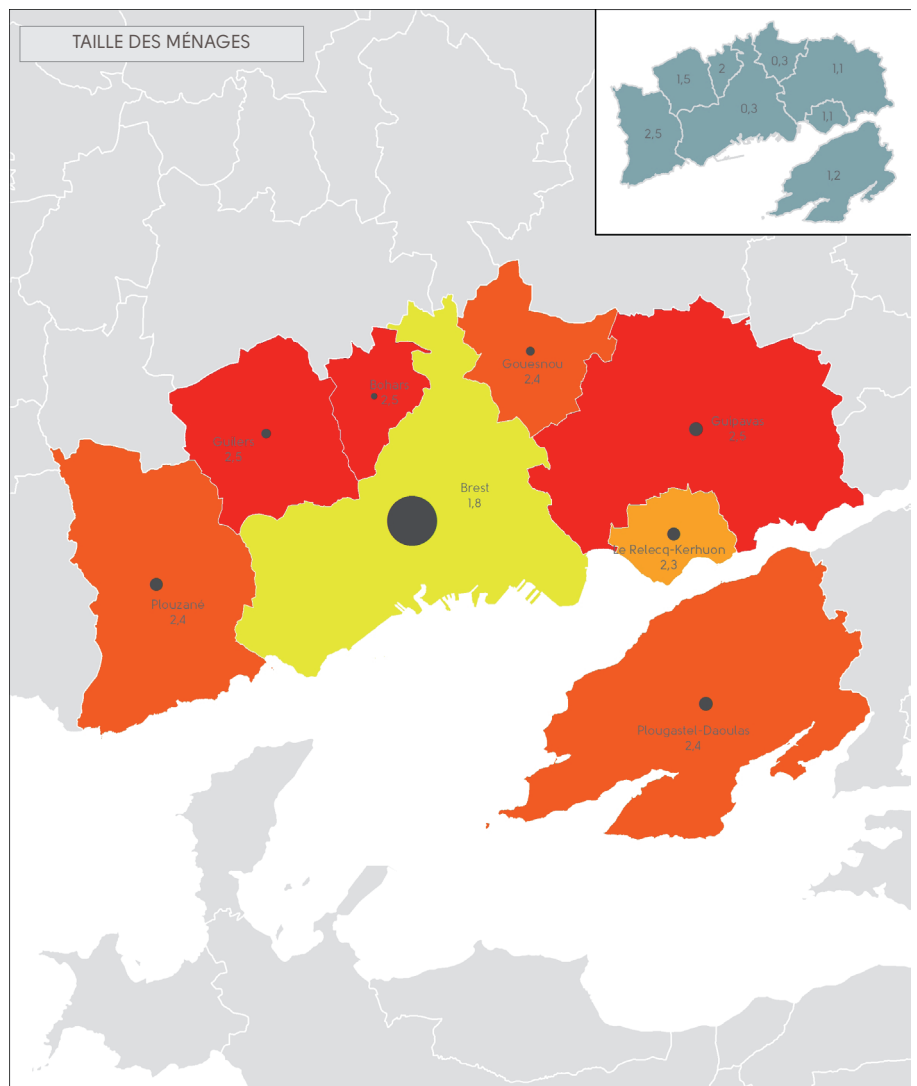
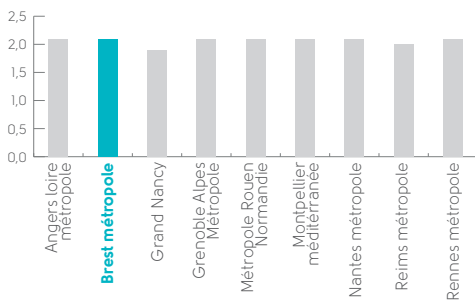
Dans l'ensemble des communes de la métropole, à l'exception de Brest, on dénombre en moyenne plus de deux personnes par ménage. C'est à Bohars que la taille des ménages est la plus élevée.

Territoire	Nombre de ménages 2008	Nombre de ménages 2013	Taille des ménages 2008	Taille des ménages 2013
Brest métropole	97 454	100 616	2,07	1,99
Pays de Brest 2017	180 473	188 481	2,21	2,15
Finistère	398 640	414 670	2,18	2,12
Bretagne	1 382 839	1 463 334	2,22	2,17
France métropolitaine	26 614 970	27 806 631	2,28	2,24



1,99
personne par ménage

Taille des ménages



BREST MÉTROPOLE

5

Part des ménages d'une personne

46 % des ménages de la métropole sont des ménages unipersonnels. Ce type de ménages est en hausse dans des proportions équivalentes à celles observées aux différentes échelles. Brest métropole figure parmi les métropoles où la part des ménages d'une personne est la plus forte. La métropole doit ce taux élevé à la ville centre où les ménages unipersonnels représentent plus de la moitié des ménages.

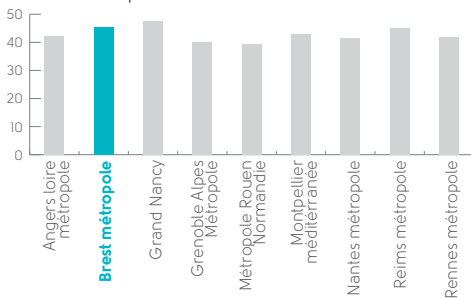
Cette part de ménages unipersonnels interroge les pouvoirs publics locaux en termes de prise en compte du risque d'isolement social.

Dans le reste de la métropole, ils représentent entre 20 et 27 % des ménages sauf au Relecq-Kerhuon où ils représentent un tiers des ménages.

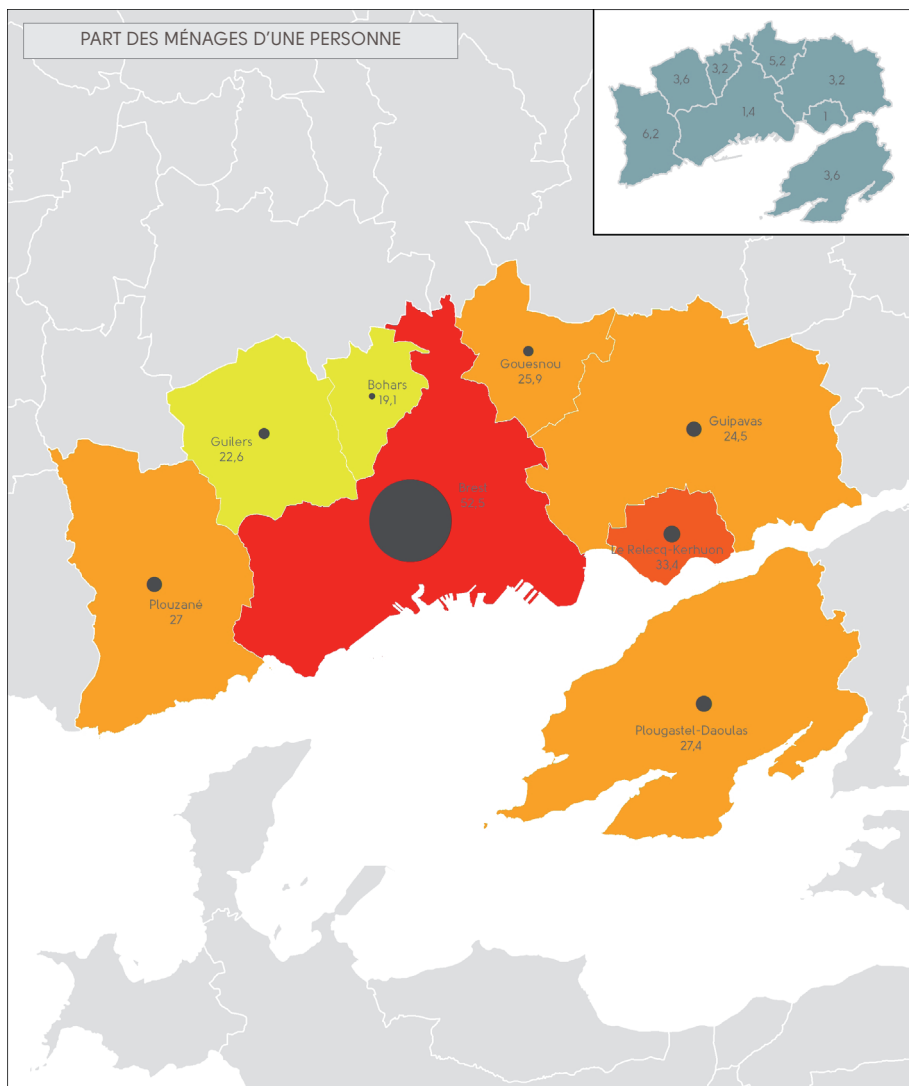


46 %
de ménages
unipersonnels

Part des ménages d'une personne



Territoire	Nombre de ménages d'une personne 2008	Nombre de ménages d'une personne 2013	Taux de ménages d'une personne 2013	Évolution du nombre de ménages d'une personne
Brest métropole	41 994	45 789	46 %	1,7 %
Pays de Brest 2017	67 184	73 297	39 %	1,8 %
Finistère	147 088	159 689	39 %	1,7 %
Bretagne	484 719	536 291	37 %	2,0 %
France métropolitaine	8 914 131	9 677 824	35 %	1,7 %



BREST MÉTROPOLE

6

Part des ménages monoparentaux

En moyenne dans la métropole, la part des ménages monoparentaux de 8,2 % est légèrement inférieure à la moyenne nationale. Cette part est relativement similaire dans plusieurs communes de la métropole : Plougastel, Plouzané et Guilers, qui ont vu les ménages monoparentaux augmenter fortement en nombre et en part entre les deux recensements.

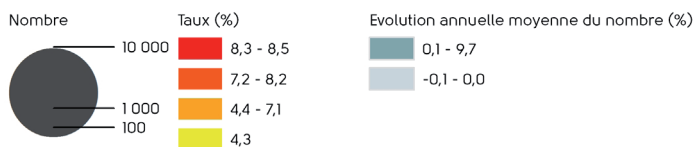
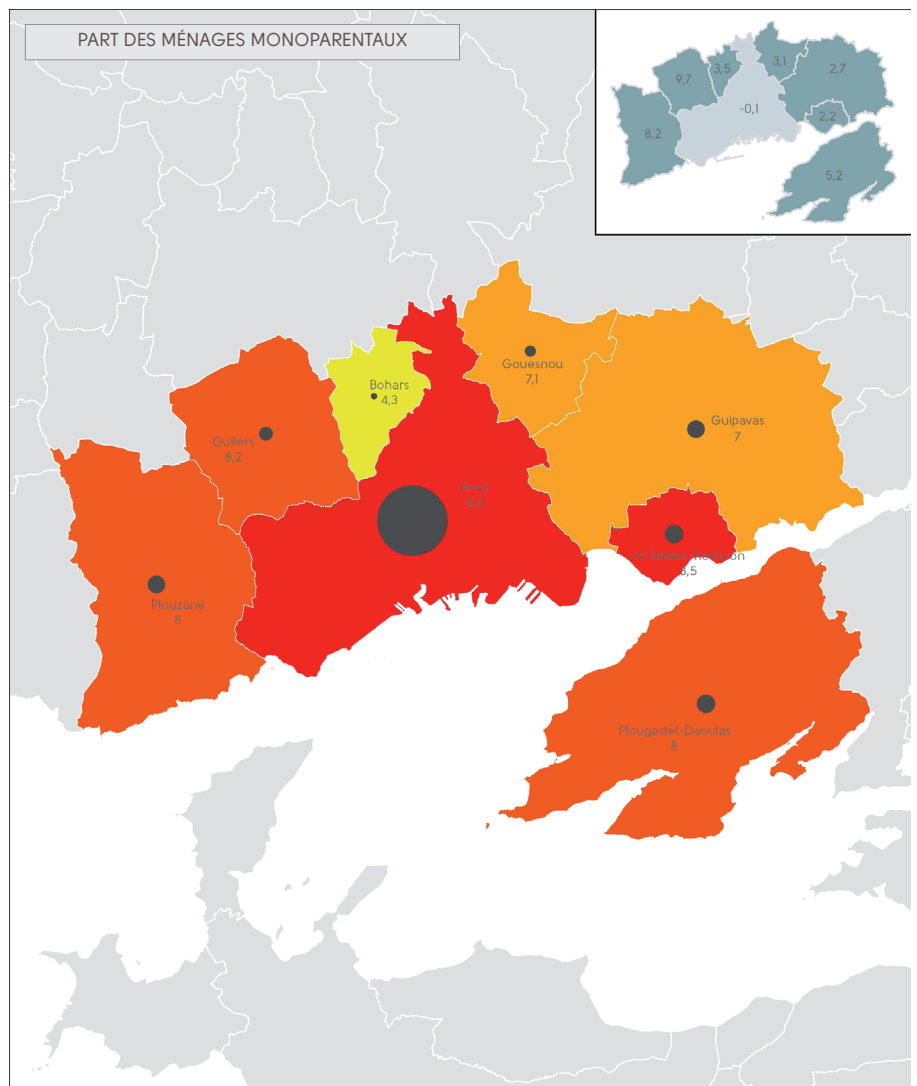
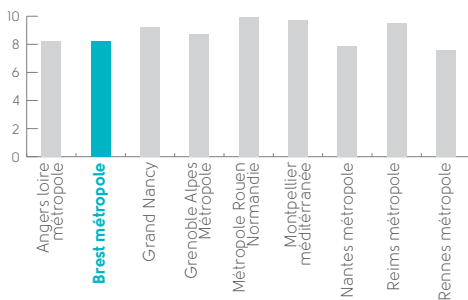
La part observée à Brest métropole, parmi les plus basses, reste relativement comparable à celle des autres métropoles.

Territoire	Nombre de ménages monoparentaux 2008	Nombre de ménages monoparentaux 2013	Taux de ménages monoparentaux 2013	Évolution du nombre de ménages monoparentaux
Brest métropole	7 849	8 270	8,2 %	1,1 %
Pays de Brest 2017	13 142	14 245	7,6 %	1,6 %
Finistère	29 126	31 131	7,5 %	1,3 %
Bretagne	95 077	105 512	7,2 %	2,1 %
France métropolitaine	2 261 431	2 485 484	8,9 %	1,9 %



8 %
de ménages monoparentaux

Part des ménages monoparentaux



BREST MÉTROPOLE

7

Nombre de logements

Entre 2008 et 2013, la métropole brestoise dénombre 4 974 logements supplémentaires, soit en moyenne 0,9 % de logements en plus chaque année. Le nombre de logements est en augmentation dans toutes les communes de la métropole.

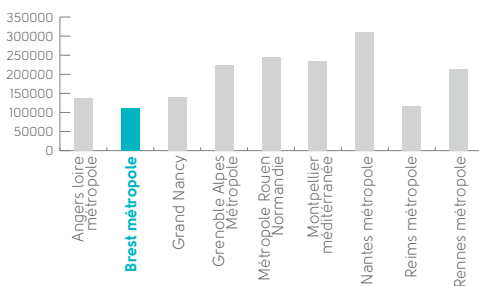
Dans un contexte de légère croissance démographique sur la métropole, le nombre de logements en augmentation répond à l'évolution du nombre de ménages, en hausse de 0,6 % par an (97 458 ménages en 2008, 100 623 en 2013). Le besoin de logements s'explique, pour partie, par le phénomène de desserrement des ménages. Il s'observe dans la métropole comme en France de façon générale du fait du vieillissement de la population et de la décohabitation (divorces/séparations).

Territoire	Nombre de logements 2008	Nombre de logements 2013	Évolution du nombre de logements
Brest métropole	106 090	111 064	0,9 %
Pays de Brest 2017	212 404	224 839	1,1 %
Finistère	497 535	524 264	1,1 %
Bretagne	1 721 184	1 838 430	1,3 %
France métropolitaine	31 818 884	33 574 742	1,1 %



111 064
logements

Nombre de logements



Nombre



Evolution annuelle moyenne du nombre (%)

Positive

BREST MÉTROPOLE

8

Part de logements vacants

7 % du parc de logements est vacant. Ce taux a augmenté entre 2008 et 2013 mais il reste inférieur au taux moyen des échelles départementale, régionale et nationale.

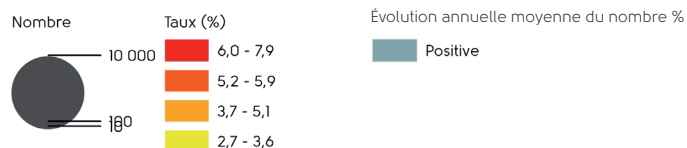
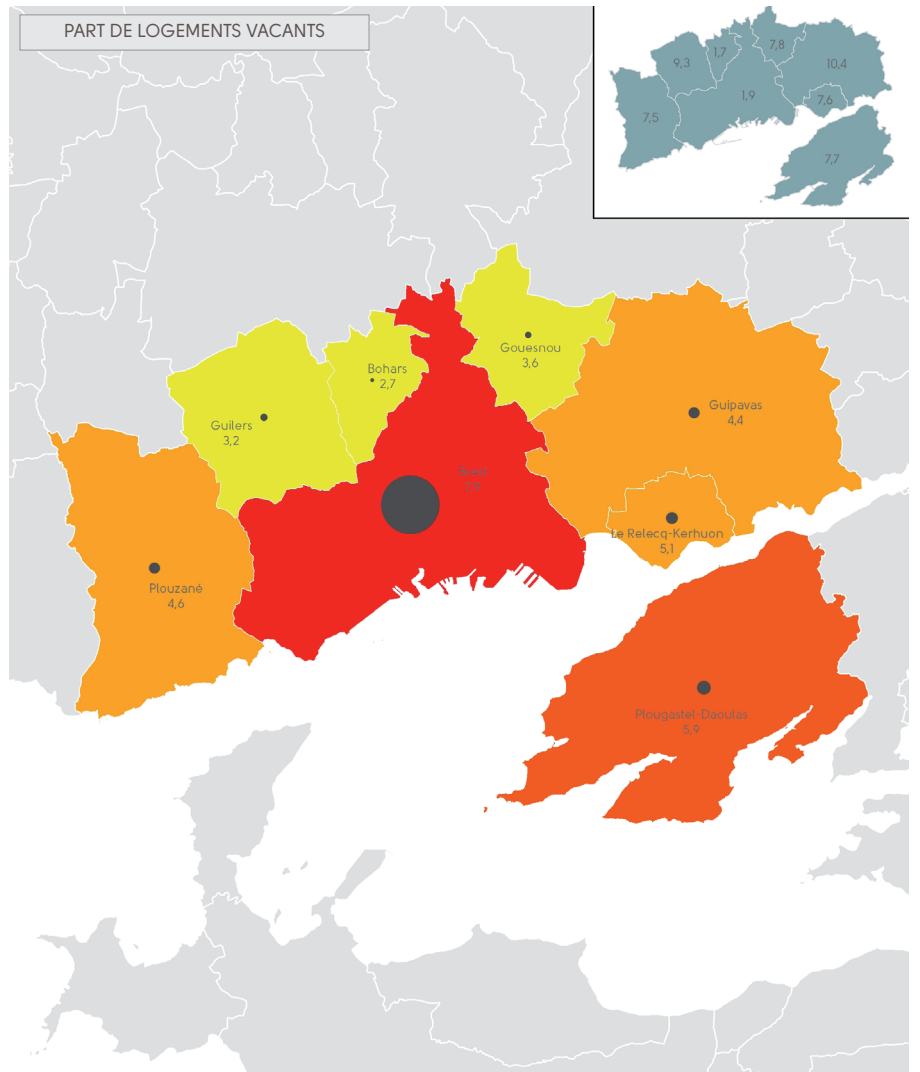
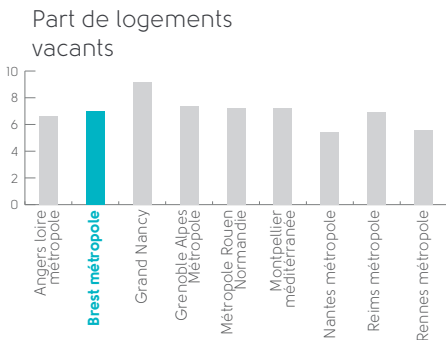
Il est semblable au taux observé dans les métropoles de Rouen et Montpellier.

Dans la métropole brestoise, le taux de logements vacants est beaucoup plus faible dans les communes autres que la ville-centre. Un taux de logements vacants minimal est nécessaire pour le bon fonctionnement du marché immobilier.

Territoire	Nombre de logements vacants 2008	Nombre de logements vacants 2013	Taux de logements vacants 2008	Taux de logements vacants 2013	Évolution du taux de logements vacants
Brest métropole	6 627	7 795	6,2 %	7,0 %	0,8 pts
Pays de Brest 2017	12 168	15 382	5,7 %	6,8 %	1,1 pts
Finistère	31 753	41 217	6,4 %	7,9 %	1,5 pts
Bretagne	106 298	136 742	6,2 %	7,4 %	1,2 pts
France métropolitaine	2 104 409	2 570 379	6,6 %	7,7 %	1,1 pts



7 %
de logements
vacants



BREST MÉTROPOLE

9

Part de ménages propriétaires

54 % des ménages de la métropole sont propriétaires de leur logement. Le nombre de ménages propriétaires n'a pas évolué entre 2008 et 2013.

La métropole brestoise a le taux de ménages propriétaires le plus élevé des métropoles de comparaison dû à une offre immobilière accessible.

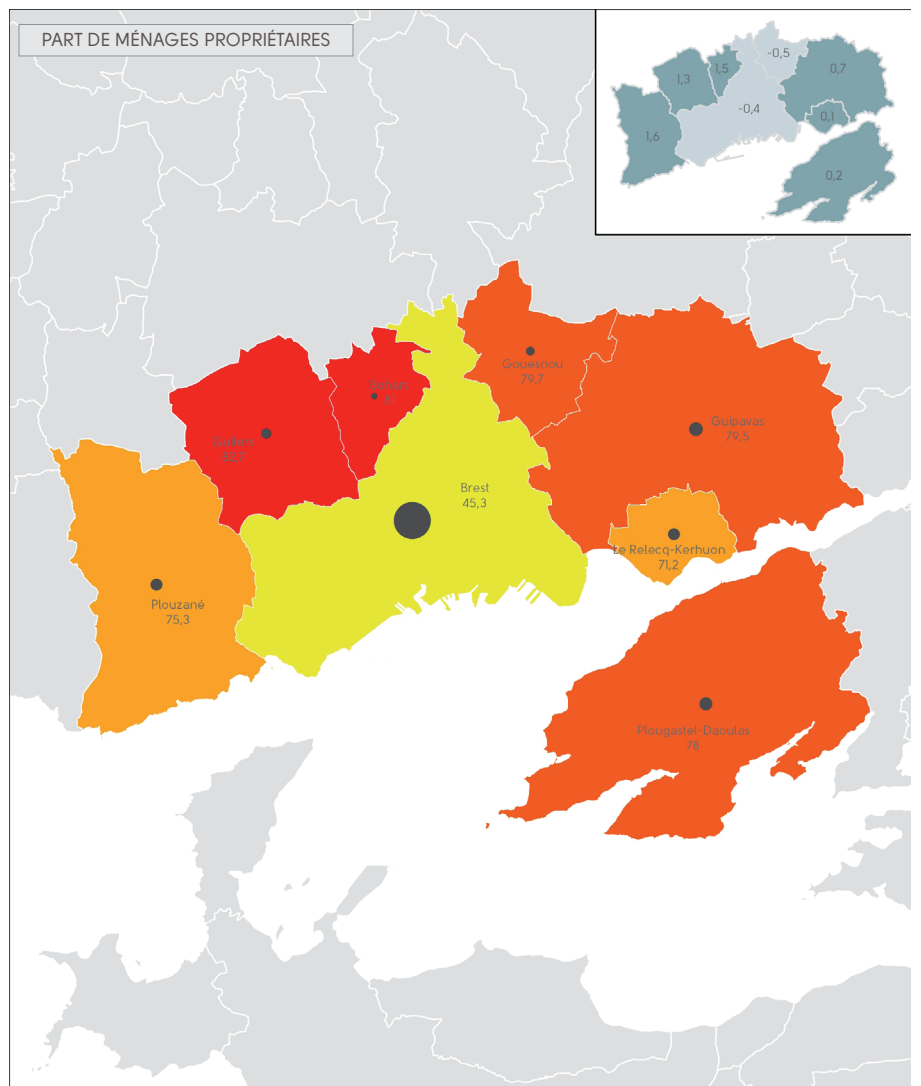
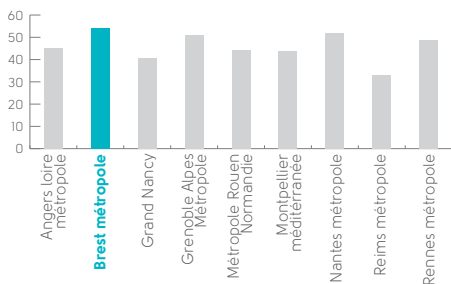
Dans les communes de la métropole hors Brest, plus de deux ménages sur trois sont propriétaires.

Territoire	Nombre de ménages propriétaires 2008	Nombre de ménages propriétaires 2013	Taux de ménages propriétaires 2013	Évolution du nbre de ménages propriétaires
Brest métropole	54 353	54 359	54 %	0,0 %
Pays de Brest 2017	118 799	123 022	65 %	0,7 %
Finistère	277 313	287 717	69 %	0,7 %
Bretagne	919 394	970 722	66 %	1,1 %
France métropolitaine	15 326 488	16 069 846	58 %	1,0 %



54 %
de ménages
propriétaires

Part de ménages propriétaires



BREST MÉTROPOLE

10

Part de ménages locataires HLM

16 % des ménages recensés sont locataires dans le parc HLM.

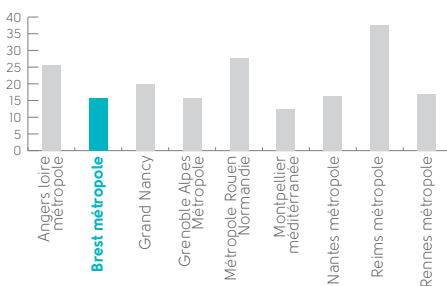
(La part de ménages locataires HLM est toujours inférieure au taux de logements sociaux, car des logements sociaux peuvent être vacants au moment du recensement d'une part, car des ménages oublient de préciser qu'ils occupent un logement HLM d'autre part, et enfin car des logements conventionnés n'appartiennent pas au parc HLM mais sont comptabilisés comme logements sociaux dans le cadre de la loi SRU).

En comparaison des autres métropoles, Brest figure, avec Montpellier, parmi les métropoles où le taux de ménages locataires HLM est le plus bas. Il n'y a pas beaucoup de tension sur le parc public du fait notamment d'un niveau de loyer faible sur le marché immobilier.

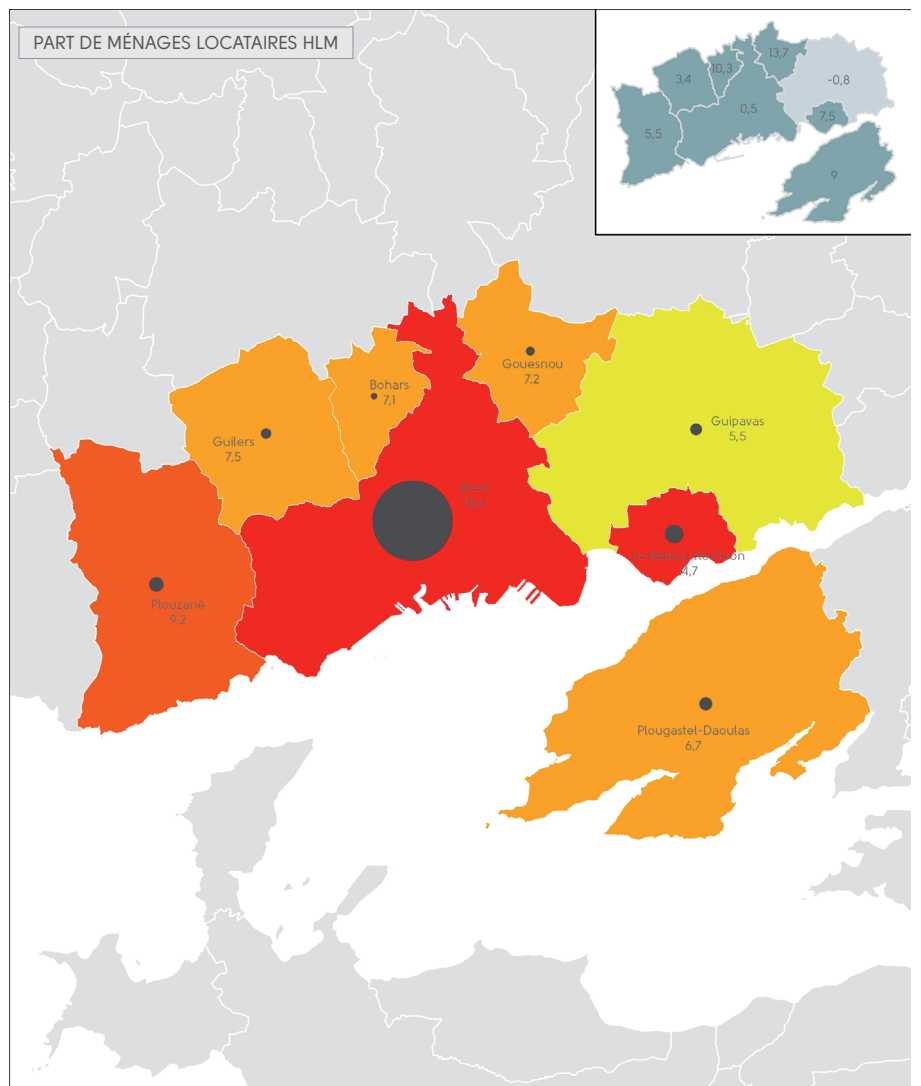


16 %
de ménages
locataires HLM

Part de ménages locataires HLM



Territoire	Nombre de ménages locataires HLM 2008	Nombre de ménages locataires HLM 2013	Taux de ménages locataires HLM 2013	Évolution du nbre de ménages locataires HLM
Brest métropole	15 811	14 871	16 %	1,2 %
Pays de Brest 2017	19 678	21 068	11 %	1,4 %
Finistère	38 400	41 358	10 %	1,5 %
Bretagne	140 062	148 011	10 %	1,1 %
France métropolitaine	3 900 516	4 064 988	15 %	0,8 %



BREST MÉTROPOLE

11

Part des ménages de moins de 2 ans d'ancienneté d'emménagement

18,3 % des ménages ont récemment emménagé. En comparaison des autres métropoles, cette part est l'une des plus basses.

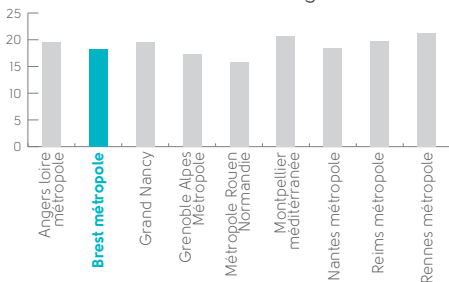
Elle est proportionnellement deux fois plus faible dans les communes « périphériques » où seulement un ménage sur dix a moins de deux ans d'ancienneté.

Les personnes venant s'installer sur le territoire choisissent la ville-centre en premier car l'offre locative est plus importante. De plus, le flux d'étudiant.e.s contribue au fort taux d'emménagés récents dans la commune de Brest.

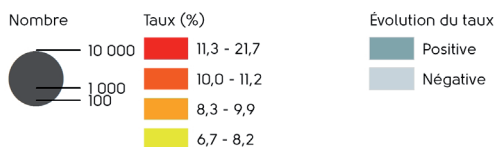
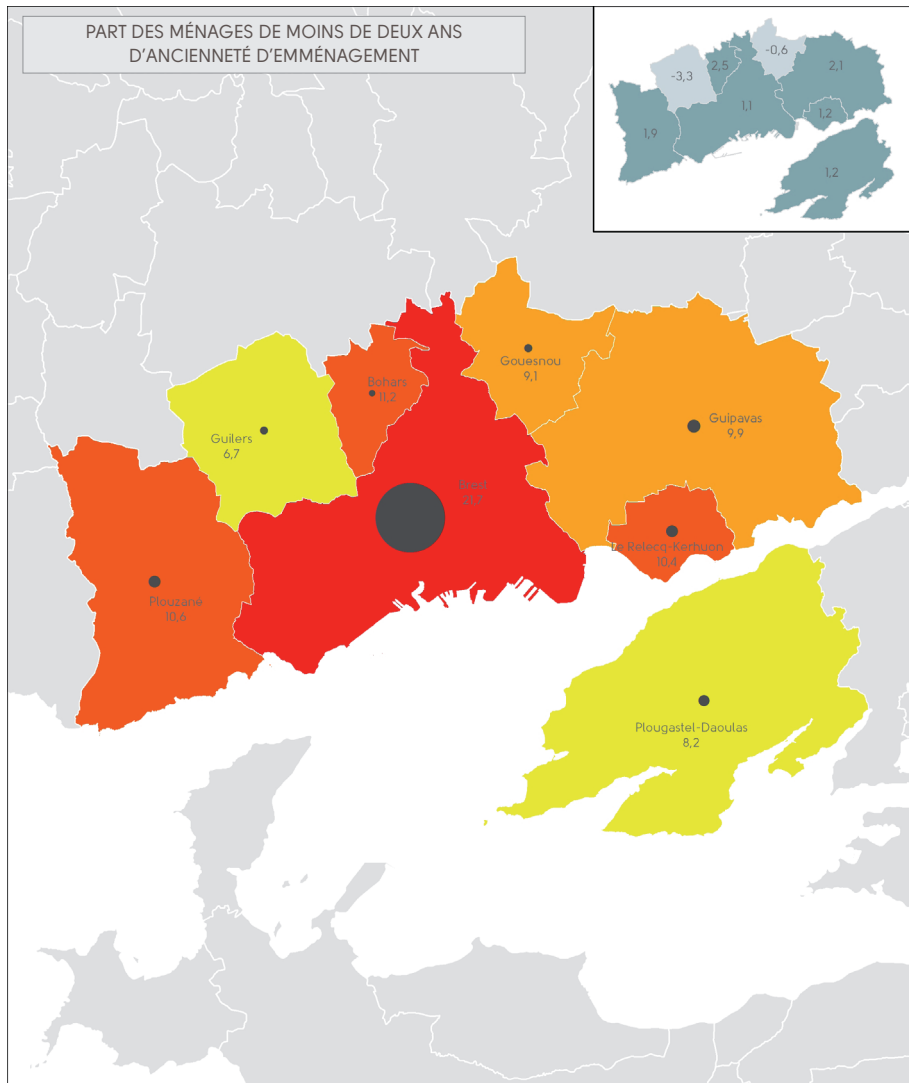


18 %
d'emménagés récents

Part des ménages de moins de 2 ans d'ancienneté d'emménagement



Territoire	Nombre de ménages de moins de 2 ans d'ancienneté 2013	Part de ménages de moins de 2 ans d'ancienneté 2013	Part de ménages de moins de 2 ans d'ancienneté 2008	Évol. de la part de ménages de moins de 2 ans d'ancienneté d'emménagement
Brest métropole	18 463	18,3 %	17,4 %	0,9 pts
Pays de Brest 2017	27 599	14,6 %	14,6 %	0,0 pts
Finistère	53 063	12,8 %	13,1 %	-0,4 pts
Bretagne	200 483	13,7 %	14,1 %	-0,1 pts
France métropolitaine	3 634 175	13,1 %	13,2 %	-0,1 pts



BREST MÉTROPOLE

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

ACTIVITÉ -EMPLOI

BREST MÉTROPOLE

Taux d'activité des 15-64 ans

69 % des 15-64 ans de la métropole sont actif.ive.s.

On observe de manière générale une hausse du taux d'activité (+1,7 point dans la métropole) qui s'explique par le report de l'âge légal du départ en retraite et par la participation croissante des femmes au marché du travail.

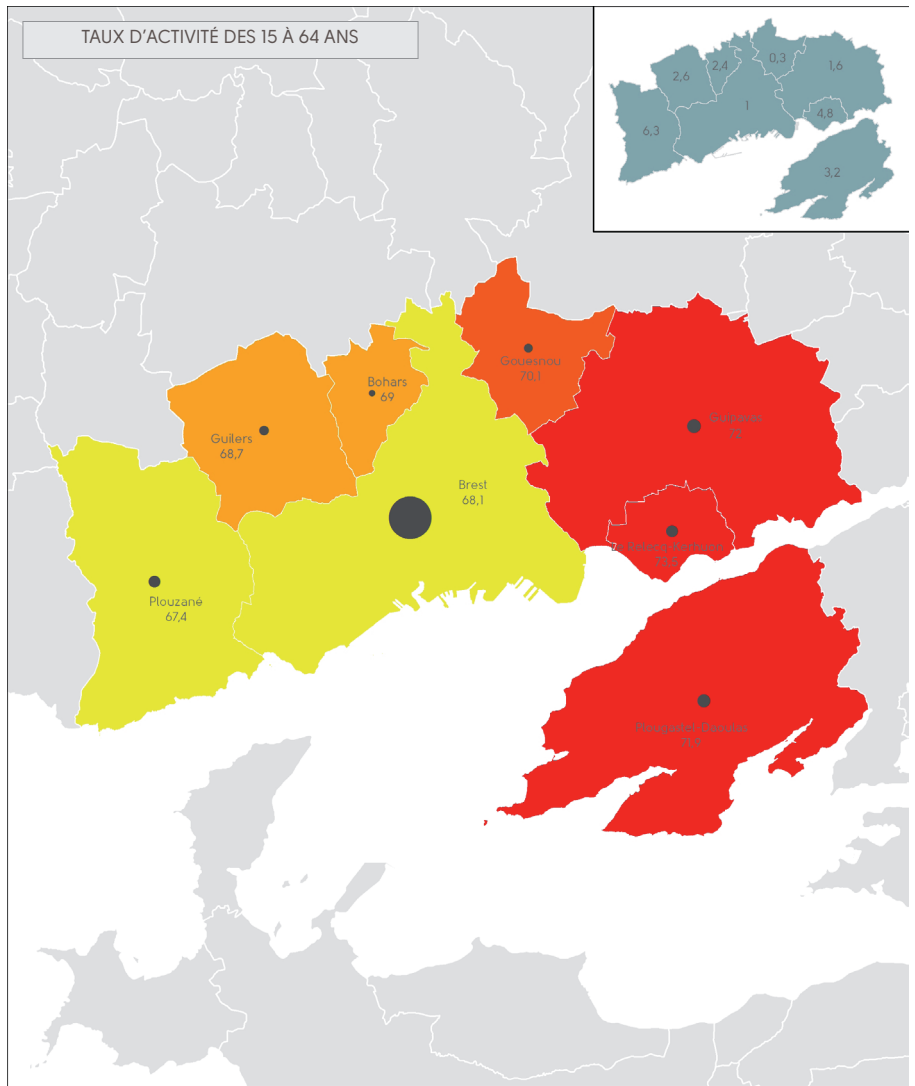
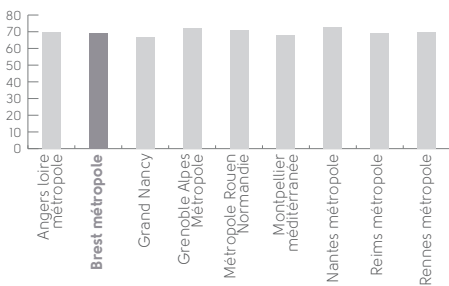
Le taux d'activité de la métropole est l'un des plus faibles des métropoles comparées. Il est également inférieur au taux d'activité observé aux différentes échelles imbriquées. Cela s'explique en partie par la population ayant bénéficié et bénéficiant des départs anticipés à la retraite dans le cadre des plans amiante notamment.

Territoire	Nb actif.ive.s 15-64 ans 2013	Taux d'activité 15-64 ans 2013	Taux d'activité 15-64 ans 2008	Évolution du taux d'activité 15-64 ans
Brest métropole	95 861	68,9 %	67,2 %	1,7 pts
Pays de Brest 2017	190 352	71,2 %	69,7 %	1,5 pts
Finistère	404 781	71,9 %	70,5 %	1,4 pts
Bretagne	1 470 597	72,5 %	71,2 %	1,3 pts
France métropolitaine	29 762 338	73,3 %	71,7 %	1,6 pts



69 %
d'actif.ive.s

Taux d'activité des 15-64 ans



BREST MÉTROPOLE

13

Taux de chômage des 15-64 ans

La population déclarant souhaiter travailler mais ne trouvant pas de travail (13 666 personnes) a augmenté de 2,2 points entre 2008 et 2013. Les effets de la crise se sont fait sentir dans la métropole brestoise de la même manière qu'à toutes les échelles territoriales. Le taux de chômage au sens du recensement est supérieur de un point au taux national.

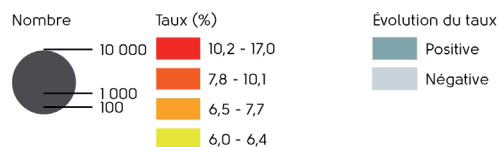
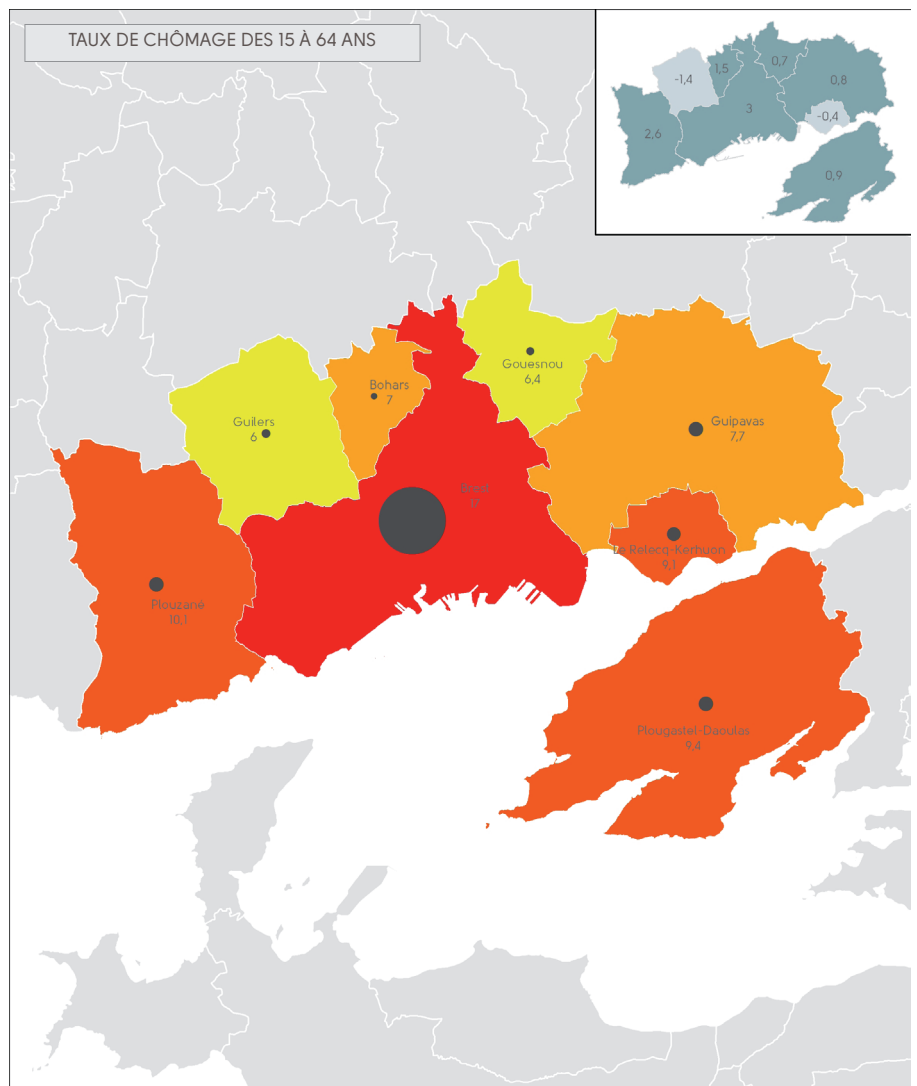
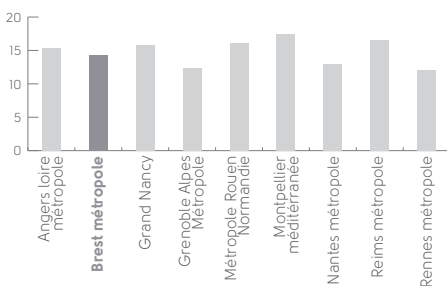
La population en situation de recherche d'emploi est proportionnellement deux fois plus élevée dans la ville centre que dans les autres communes.

Territoire	Nb chômeurs 15-64 ans 2013	Taux de chômage 15-64 ans 2013	Taux de chômage 15-64 ans 2008	Évolution du taux de chômage 15-64 ans
Brest métropole	13 666	14,3 %	12,0 %	2,2 pts
Pays de Brest 2017	22 588	11,9 %	9,9 %	2,0 pts
Finistère	48 552	12,0 %	9,9 %	2,1 pts
Bretagne	165 926	11,3 %	9,1 %	2,1 pts
France métropolitaine	3 893 864	13,1 %	11,1 %	2,0 pts



+2,2 pts
l'évolution du
taux de chômage

Taux de chômage des 15-64 ans



BREST MÉTROPOLE

14

Taux d'activité des 15-24 ans

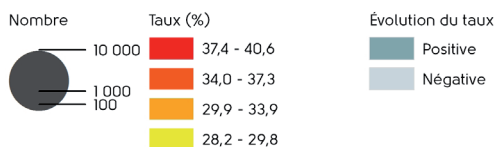
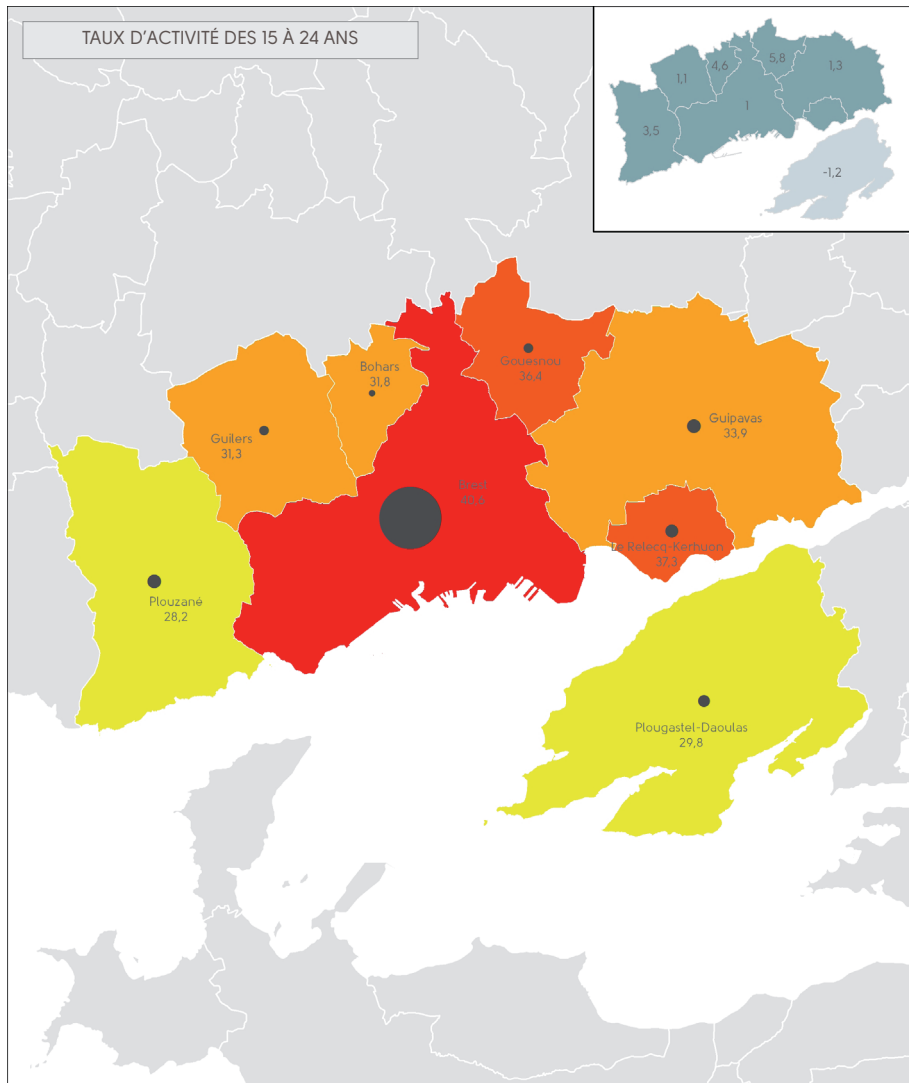
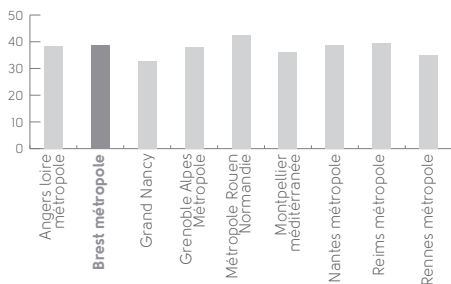
38,7 % des jeunes de 15-24 ans sont actif.ive.s. La métropole affiche l'un des taux d'activités des jeunes les plus élevés des métropoles de comparaison. Le taux d'activité des jeunes a augmenté de 1,3 point en moyenne annuellement entre 2008 et 2013. Cette tendance va à l'inverse des observations que l'on peut faire aux échelles régionales et nationales en raison du prolongement des études. La part de jeunes actif.ive.s est plus faible que la moyenne métropolitaine dans toutes les communes de la métropole sauf à Brest.

Territoire	Nb actif.ive.s 15-24 ans 2013	Taux d'activité 15-24 ans 2013	Taux d'activité 15-24 ans 2008	Évolution du taux d'activité 15-24 ans
Brest métropole	13 372	38,7 %	37,4 %	1,3 pts
Pays de Brest 2017	21 463	39,4 %	39,1 %	0,4 pts
Finistère	41 389	41,2 %	40,8 %	0,4 pts
Bretagne	156 474	41,7 %	42,0 %	-0,3 pts
France métropolitaine	3 278 839	43,0 %	43,2 %	-0,2 pts



39 %
de jeunes actif.ive.s

Taux d'activité des 15-24 ans



BREST MÉTROPOLE

15

Taux de chômage des 15-24 ans

Le nombre et la part des jeunes de la métropole qui déclarent rechercher un emploi mais n'en trouvant pas est partout en forte hausse entre 2008 et 2013.

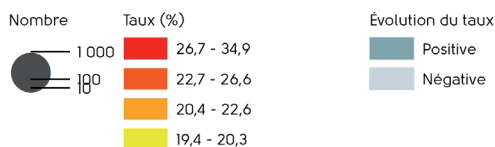
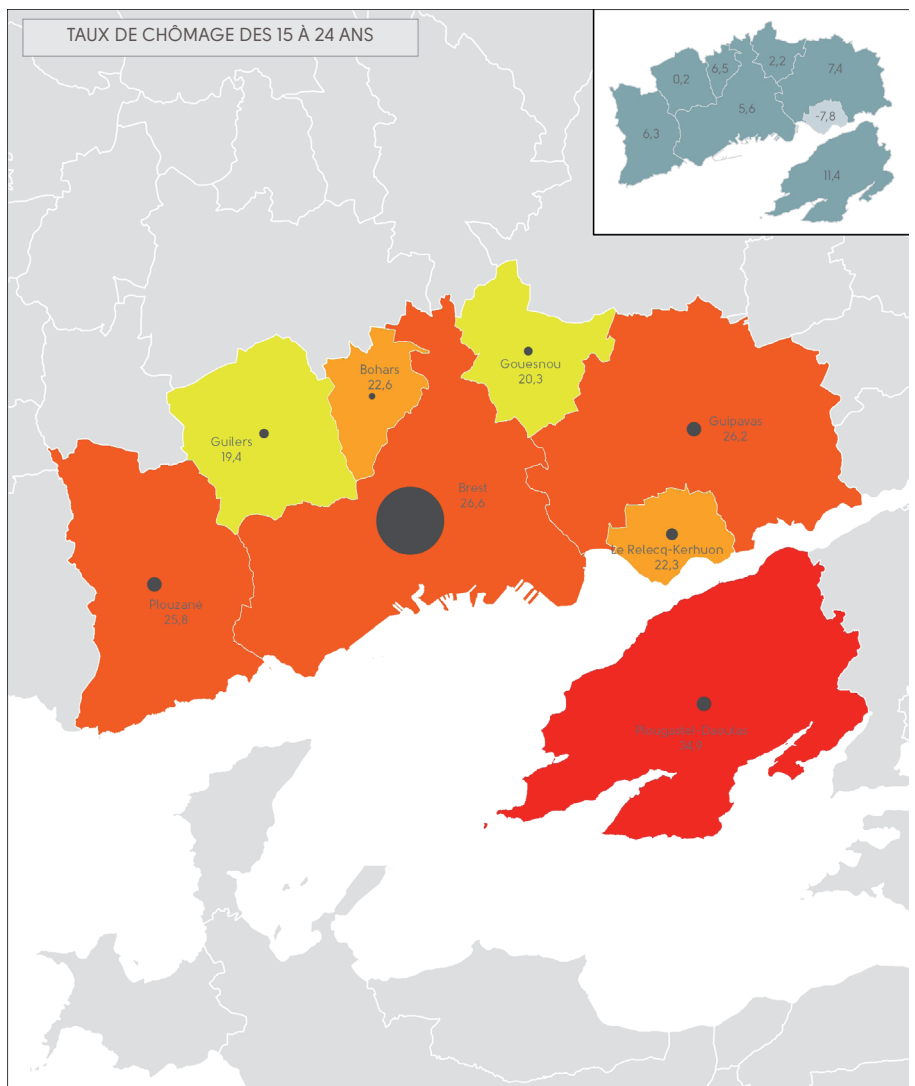
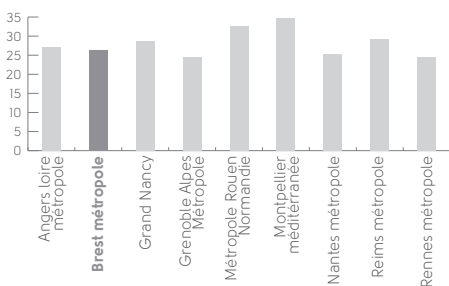
Le taux de la métropole est inférieur au taux national. En moyenne plus d'un.e jeune actif.ive sur quatre déclare se trouver dans cette situation. À Plougastel, c'est plus d'un.e jeune actif.ive sur trois.

Territoire	Nb chômeurs 15-24 ans 2013	Taux de chômage 15-24 ans 2013	Taux de chômage 15-24 ans 2008	Évolution du taux de chômage 15-24 ans
Brest métropole	3 521	26,3 %	21,1 %	5,2 pts
Pays de Brest 2017	5 396	25,1 %	19,6 %	5,6 pts
Finistère	10 967	26,5 %	20,5 %	6,0 pts
Bretagne	39 026	24,9 %	19,1 %	5,9 pts
France métropolitaine	927 827	28,2 %	22,6 %	5,6 pts



+5,2 pts
L'évolution du taux de chômage des jeunes

Taux de chômage des 15-24 ans



BREST MÉTROPOLE

16

Taux d'activité des 55-64 ans

Le taux d'activité des senior.e.s a augmenté de 5,8 % du fait du report de l'âge légal de départ à la retraite. Désormais, 43,5 % des 55-64 ans de la métropole sont actif.ive.s. Ce taux est comparable à celui du département et de la région. Il est inférieur de 5 points au taux national.

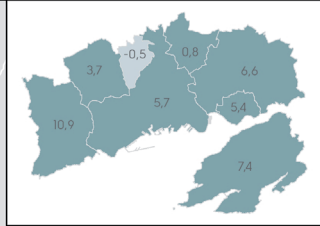
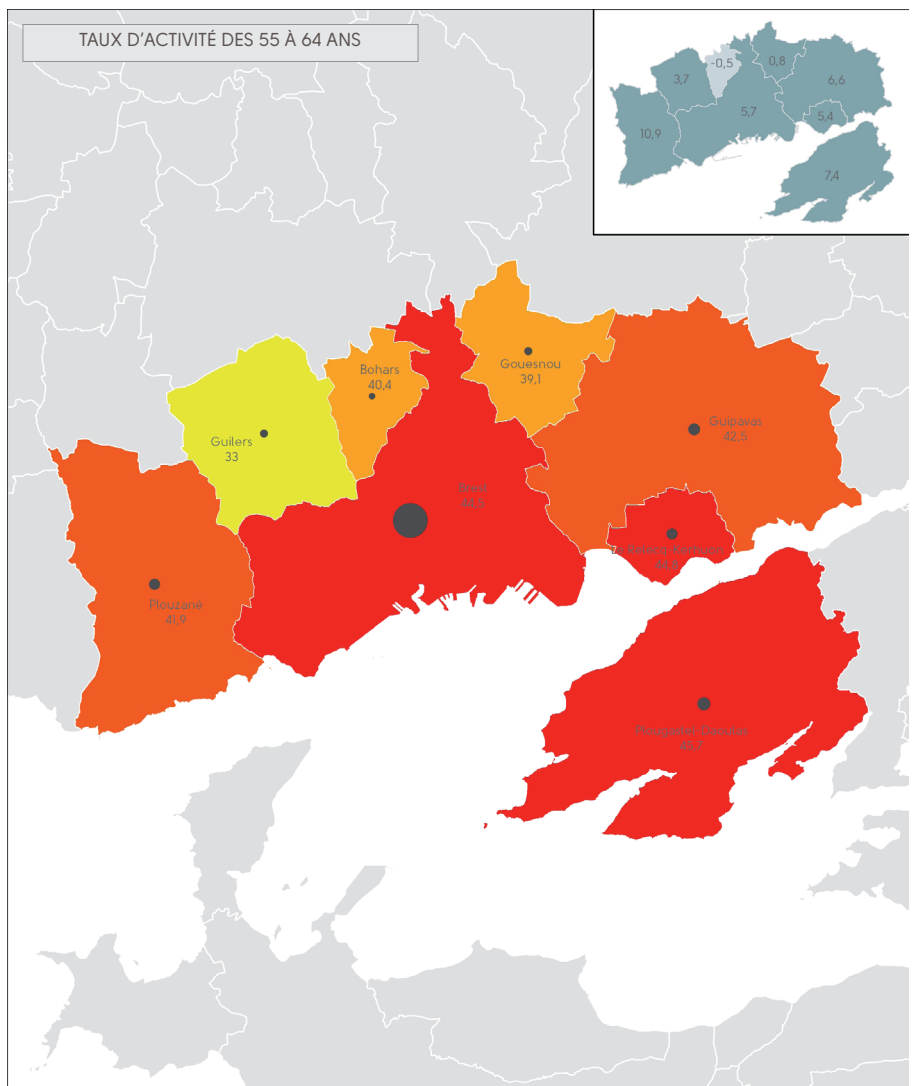
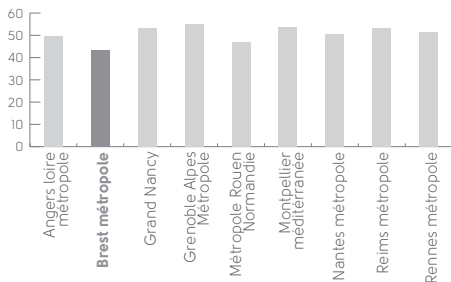
Des métropoles de comparaison, c'est à Brest métropole qu'on observe le taux le plus bas. À Guilers, seule une personne de 55-64 ans sur trois est active.

Territoire	Nb actif.ive.s 55-64 ans 2013	Taux d'activité 55-64 ans 2013	Taux d'activité 55-64 ans 2008	Évolution du taux d'activité 55-64 ans
Brest métropole	10 719	43,5 %	37,7 %	5,8 pts
Pays de Brest 2017	22 496	42,7 %	36,7 %	6,0 pts
Finistère	53 413	43,0 %	36,4 %	6,6 pts
Bretagne	188 203	43,6 %	36,8 %	6,8 pts
France métropolitaine	3 929 317	48,5 %	41,5 %	7,0 pts



43 %
de senior.e.s
actif.ive.s

Taux d'activité des 55-64 ans



BREST MÉTROPOLE

17

Taux de chômage des 55-64 ans

De manière générale, les senior.e.s déclarant rechercher un emploi sont plus nombreux qu'en 2008 (plus de 1 000 personnes). Le taux de chômage de la métropole est inférieur au taux national.

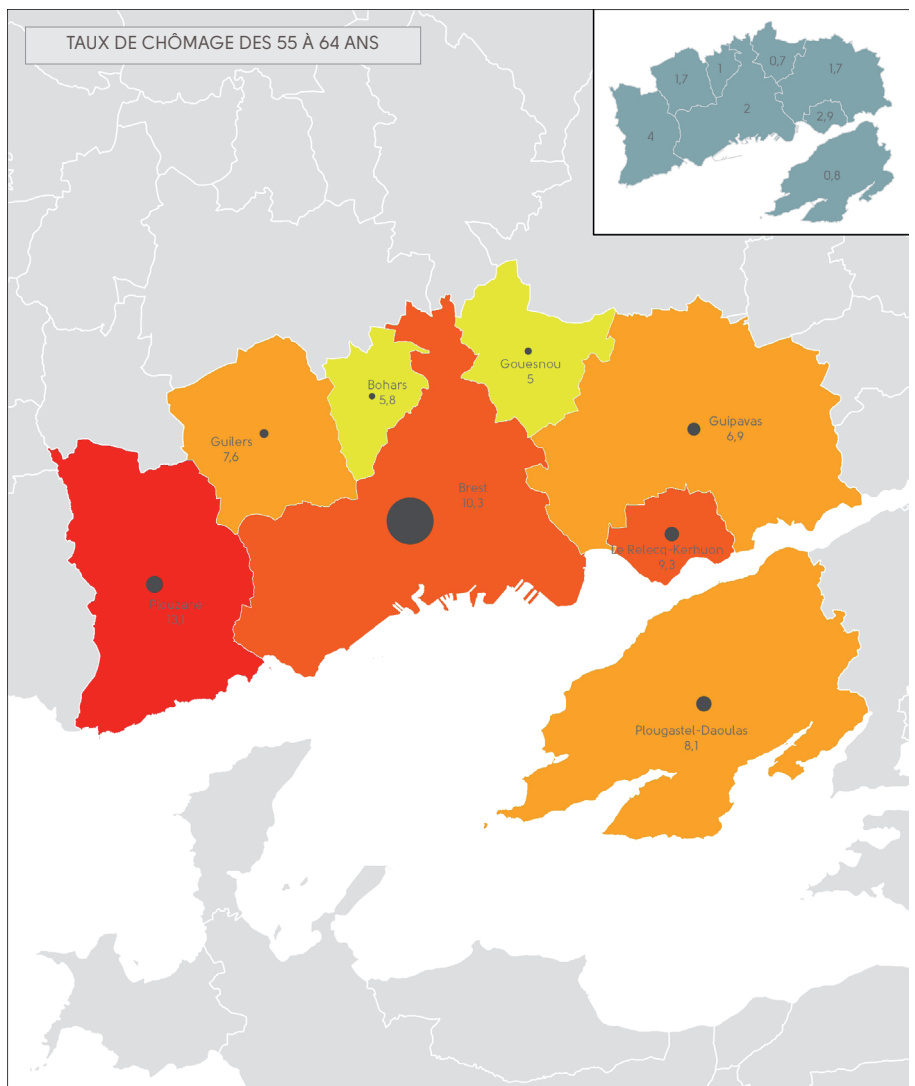
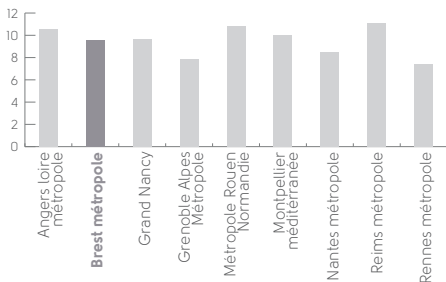
L'évolution observée entre 2008 et 2013 est deux fois plus faible pour cette tranche d'âge que pour les jeunes. C'est à Plouzané que la part de senior.e.s en recherche d'emploi est la plus haute. Proportionnellement, elle est plus de deux fois plus élevée que sur les communes de Bohars et Gouesnou.

Territoire	Nb chômeurs 55-64 ans 2013	Taux de chômage 55-64 ans 2013	Taux de chômage 55-64 ans 2008	Évolution du taux de chômage 55-64 ans
Brest métropole	1 028	9,6 %	7,6 %	2,0 pts
Pays de Brest 2017	2 197	10,2 %	7,2 %	3,0 pts
Finistère	5 364	10,0 %	7,7 %	2,3 pts
Bretagne	17 185	9,1 %	6,9 %	2,3 pts
France métropolitaine	395 506	10,1 %	8,3 %	1,8 pts



+2 pts
l'évolution du
taux de chômage
des senior.e.s

Taux de chômage des 55-64 ans



BREST MÉTROPOLE

18

Taux d'activité des femmes

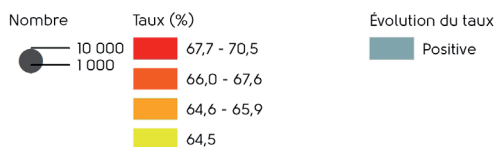
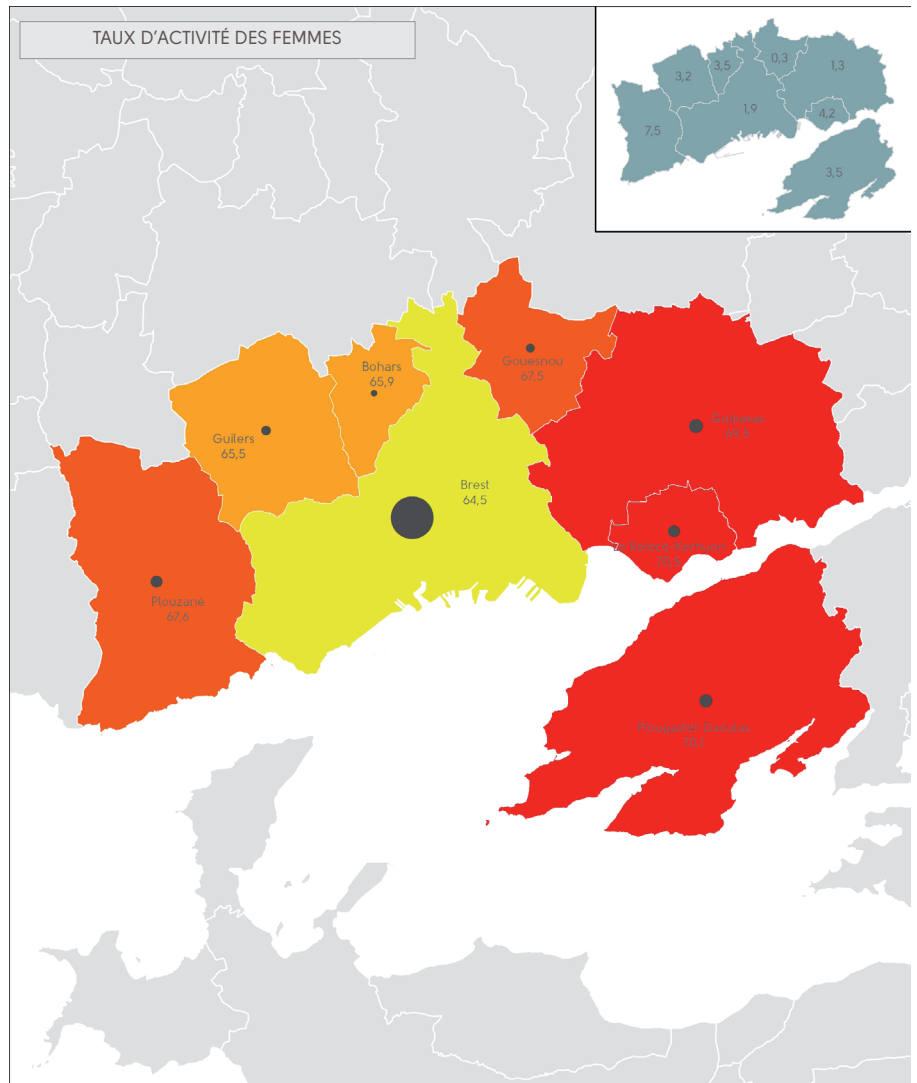
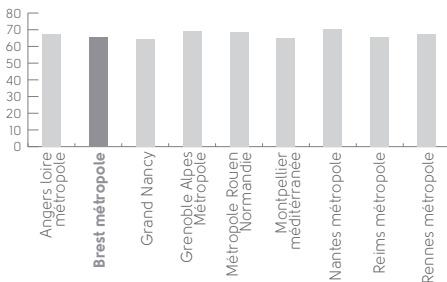
Le taux d'activité des femmes (66 %) a augmenté de 2,5 points. Cette évolution est plus forte que celle observée aux différentes échelles territoriales. Ainsi, l'écart important avec le taux régional, national tend à se réduire. Au sein de la métropole, dans les communes de Guilers, Bohars et Brest le taux d'activité est inférieur au taux métropolitain moyen.

Territoire	Nb actives 2013	Taux d'activité féminin 2013	Taux d'activité féminin 2008	Évolution du taux d'activité féminin
Brest métropole	44 899	65,8 %	63,4 %	2,5 pts
Pays de Brest 2017	89 939	68,6 %	66,3 %	2,3 pts
Finistère	193 256	69,4 %	67,4 %	2,1 pts
Bretagne	707 338	70,0 %	68,0 %	2,0 pts
France métropolitaine	14 377 564	70,0 %	67,8 %	2,2 pts



66 %
de femmes actives

Taux d'activité des femmes



BREST MÉTROPOLE

19

Taux de chômage des femmes

14,8 % des femmes actives déclarent rechercher un emploi mais n'en trouvent pas. Ce taux reste supérieur au taux national, mais seulement d'un point et est assez comparable aux taux observés dans les autres métropoles de comparaison.

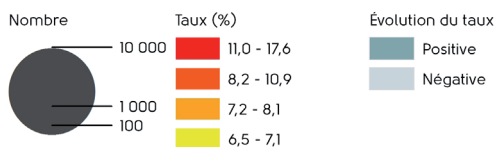
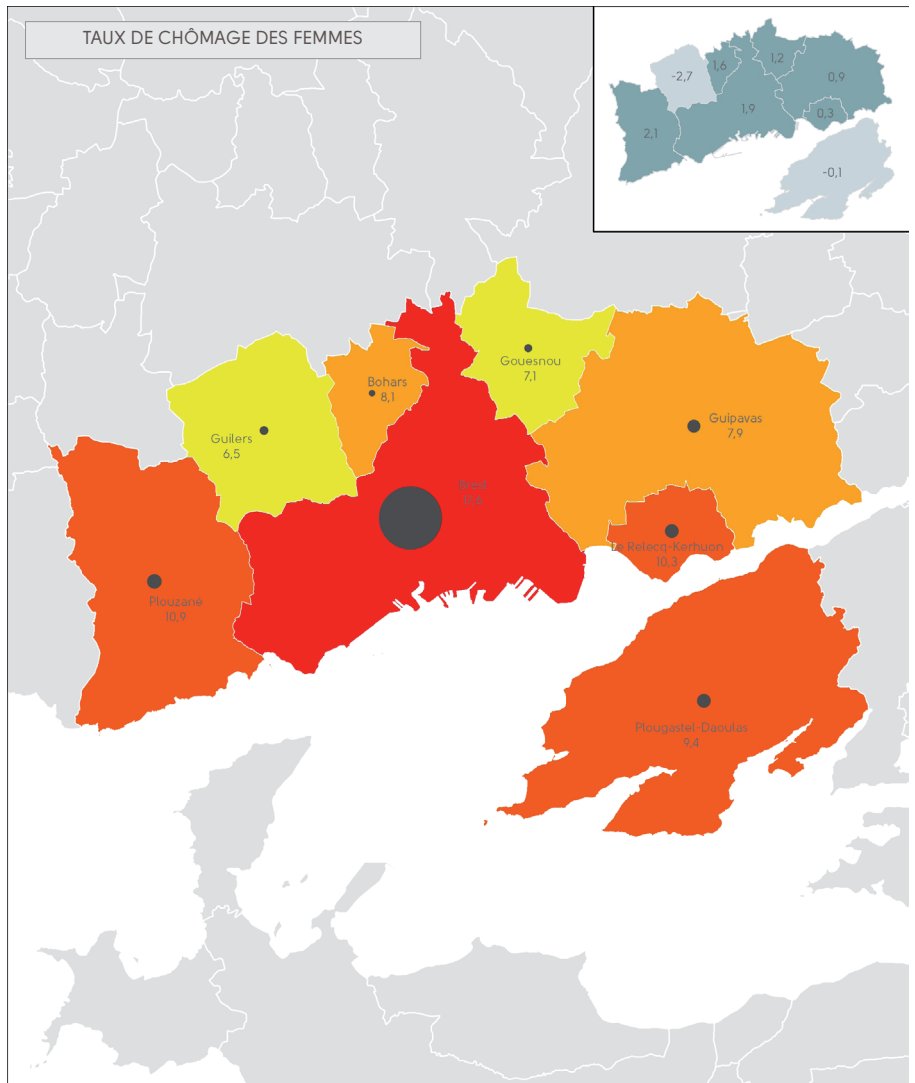
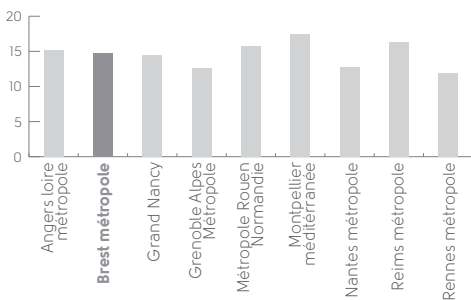
Avec 3 points d'écart, il est en revanche nettement supérieur au taux observé à l'échelle de la Bretagne. En revanche, il a augmenté dans les mêmes proportions qu'ailleurs.

Territoire	Nb femmes au chômage 15-64 ans 2013	Taux de chômage féminin 2013	Taux de chômage féminin 2008	Évolution du taux de chômage féminin
Brest métropole	6 638	14,8 %	13,4 %	1,4 pts
Pays de Brest 2017	11 334	12,6 %	11,3 %	1,3 pts
Finistère	24 023	12,4 %	11,1 %	1,3 pts
Bretagne	83 225	11,8 %	10,2 %	1,6 pts
France métropolitaine	1 969 823	13,7 %	12,2 %	1,5 pts



+1,4 pts
l'évolution du
taux de chômage
féminin

Taux de chômage des femmes



BREST MÉTROPOLE

20

Taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires

La part de la population en situation de précarité de l'emploi est supérieure à celle des différentes échelles imbriquées.

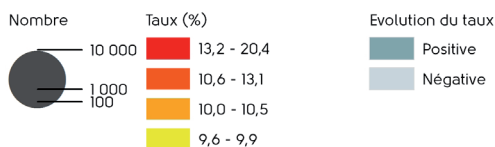
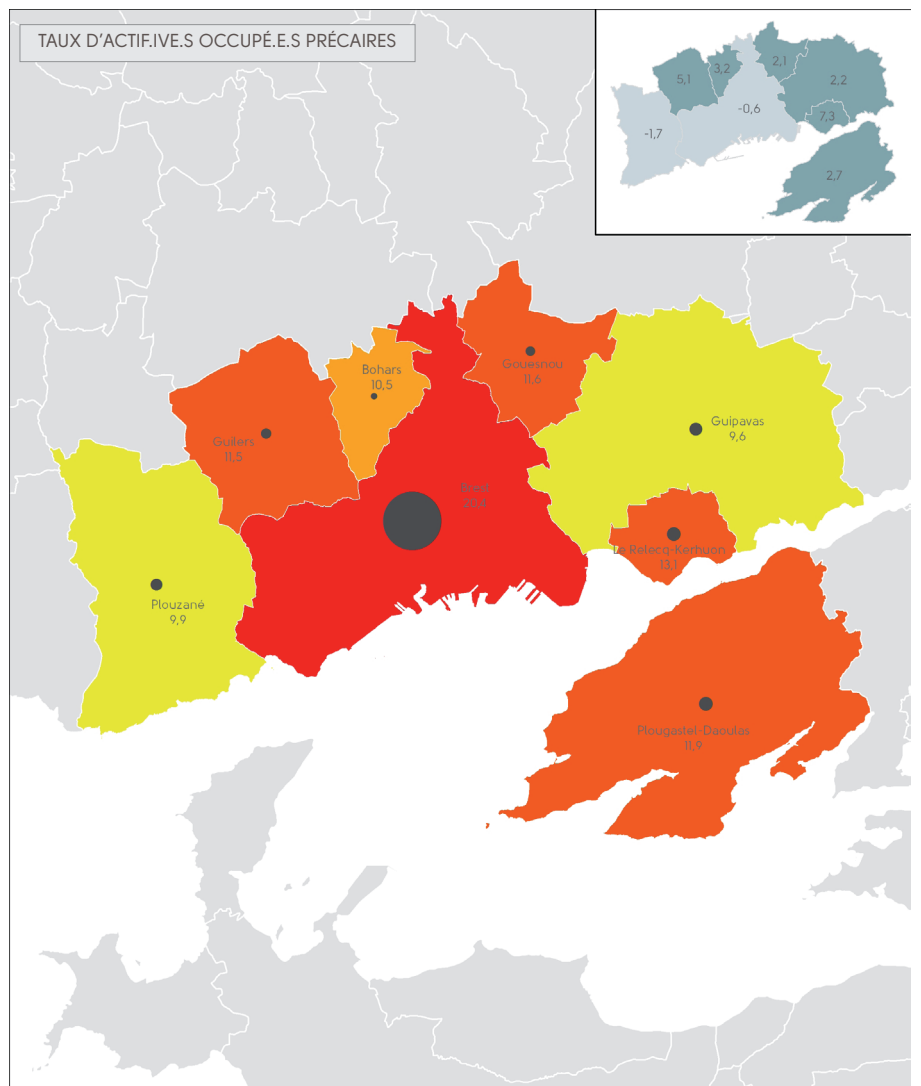
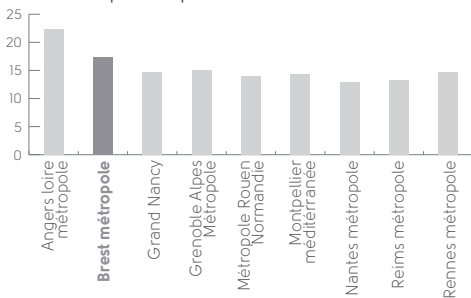
Avec 17,3 % de la population active occupée en CDD, intérim ou contrat aidé, la métropole brestoise apparaît comme la deuxième métropole où les emplois précaires sont nombreux. Le nombre important des emplois dans la Marine et dans l'administration (CHU, fonction publique territoriale, etc.) l'explique.

Territoire	Nombre d'actif.ive.s occupé.e.s précaires 2013	Taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires 2013	Taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires 2008	Variation du taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires
Brest métropole	13 069	15,8 %	15,6 %	0,2 pts
Pays de Brest 2017	23 258	13,8 %	13,6 %	0,1 pts
Finistère	44 986	12,5 %	12,2 %	0,3 pts
Bretagne	155 597	13,8 %	13,7 %	0,1 pts
France métropolitaine	2 805 614	12,3 %	11,0 %	1,3 pts



17 %
d'actif.ive.s occupé.e.s précaires

Taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires



BREST MÉTROPOLE

21

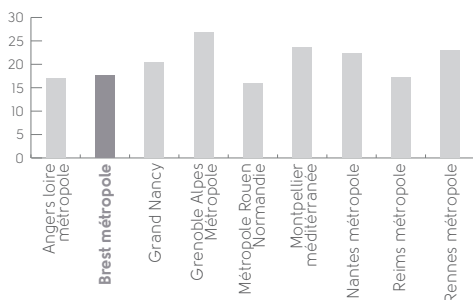
Part de cadres et professions intellectuelles supérieures

18 % des actif.ive.s de la métropole sont cadres et professions intellectuelles supérieures. La part de cadres parmi les actif.ive.s a sensiblement augmenté (+1,7 point). Désormais, elle est supérieure à la moyenne nationale. Les besoins en qualification du bassin brestois tendent à s'accroître expliquant cette hausse du taux d'encadrement. Sont plus particulièrement concernés les domaines de la gestion et de la conception-recherche. Dans les métropoles de Rouen, Angers et Reims la part des cadres est inférieure à celle de la métropole brestoise.

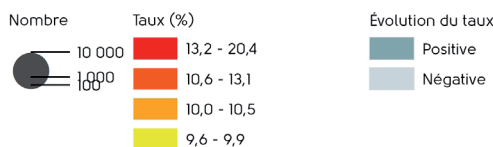
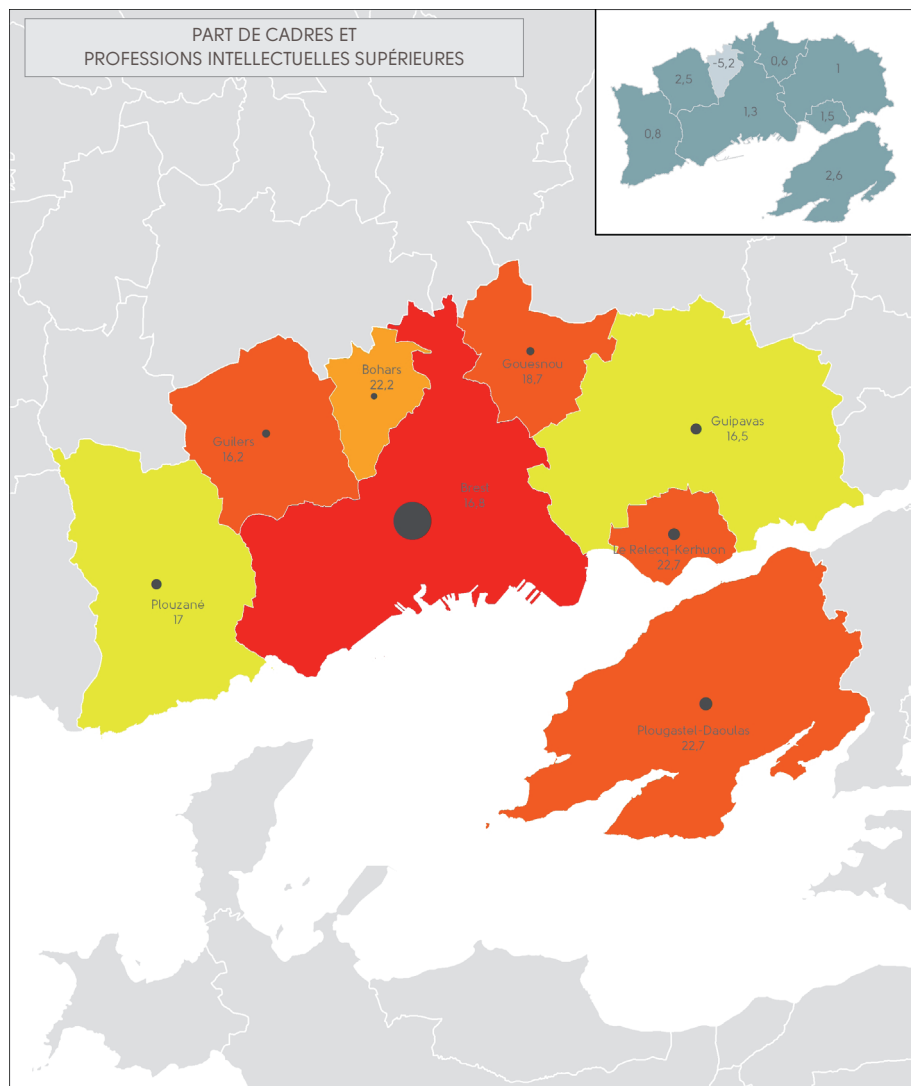


18 %
de cadres

Part de cadres et professions intellectuelles supérieures



Territoire	Nombre cadres et professions intellectuelles supérieures 2013	Taux cadres et professions intellectuelles supérieures 2013	Taux cadres et professions intellectuelles supérieures 2008	Variation du taux de cadres et professions intellectuelles supérieures
Brest métropole	16 854	18 %	16 %	1,3 pts
Pays de Brest 2017	27 811	15 %	14 %	1,0 pts
Finistère	48 893	12 %	12 %	0,4 pts
Bretagne	187 046	13 %	12 %	0,7 pts
France métropolitaine	4 464 989	17 %	16 %	1,2 pts



BREST MÉTROPOLE

22

Part d'ouvrier.ère.s et employé.e.s

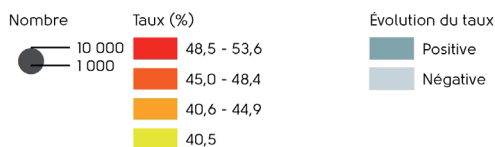
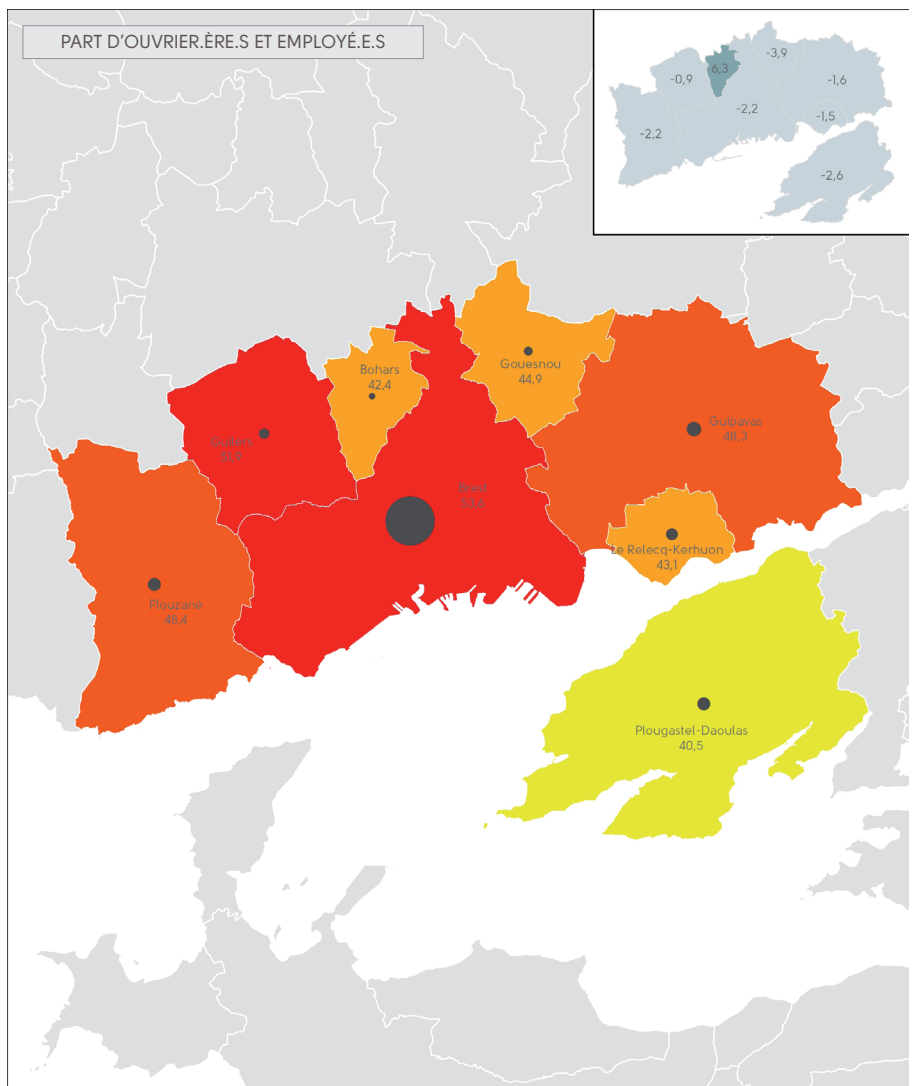
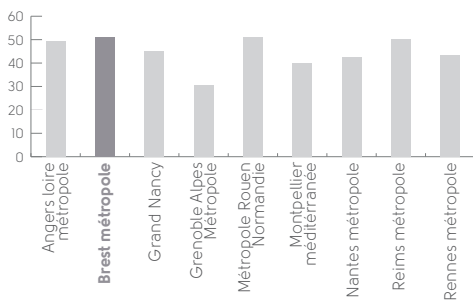
51 % des actif.ive.s de la métropole sont ouvrier.ère.s et employé.e.s. Leur part et leur nombre est en diminution, comme à toutes les échelles. Celle-ci est liée notamment aux difficultés économiques des secteurs de l'industrie et de la construction. Dans la métropole brestoise, seul à Brest et à Guilers la part d'ouvrier.ère.s et employé.e.s est supérieure à la moyenne métropolitaine.

Territoire	Nombre ouvrier.ère.s/ employé.e.s 2013	Taux ouvrier.ère.s/ employé.e.s 2013	Taux ouvrier.ère.s/ employé.e.s 2008	Variation du taux ouvrier.ère.s/ employé.e.s
Brest métropole	48 914	51 %	53 %	-2,1 pts
Pays de Brest 2017	99 637	52 %	54 %	-1,6 pts
Finistère	218 751	54 %	55 %	-1,2 pts
Bretagne	785 928	53 %	55 %	-1,4 pts
France métropolitaine	12 587 806	49 %	51 %	-2,2 pts



51 %
d'ouvrier.ère.s et employé.e.s

Part d'ouvrier.ère.s et employé.e.s



BREST MÉTROPOLE

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

REVENUS

BREST MÉTROPOLE

23

Revenu fiscal médian par unité de consommation

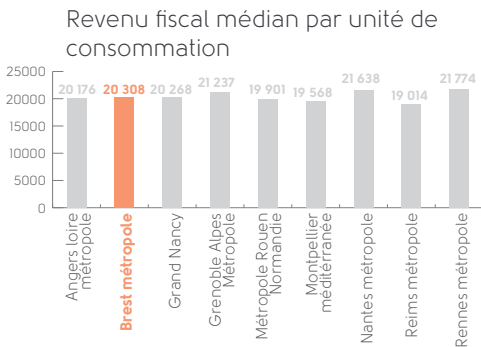
Le niveau de vie médian observé à l'échelle métropolitaine est supérieur à celui du Finistère, de la Bretagne et de la France. Dans la métropole brestoïse, la moitié des ménages (par unité de consommation) avait en 2013 un niveau de vie supérieur à 20 308 € soit plus de 1 692 € par mois. Le niveau de vie médian a augmenté de 2,4 % entre 2012 et 2013. Cette évolution est comparable à celle observée à l'échelle régionale.

Autant de métropoles ont un niveau de vie médian inférieur à celui de la métropole brestoïse à celui d'un revenu supérieur. La métropole brestoïse affiche un niveau de revenu médian équivalent à celui de Nancy et d'Angers.

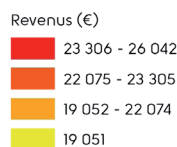
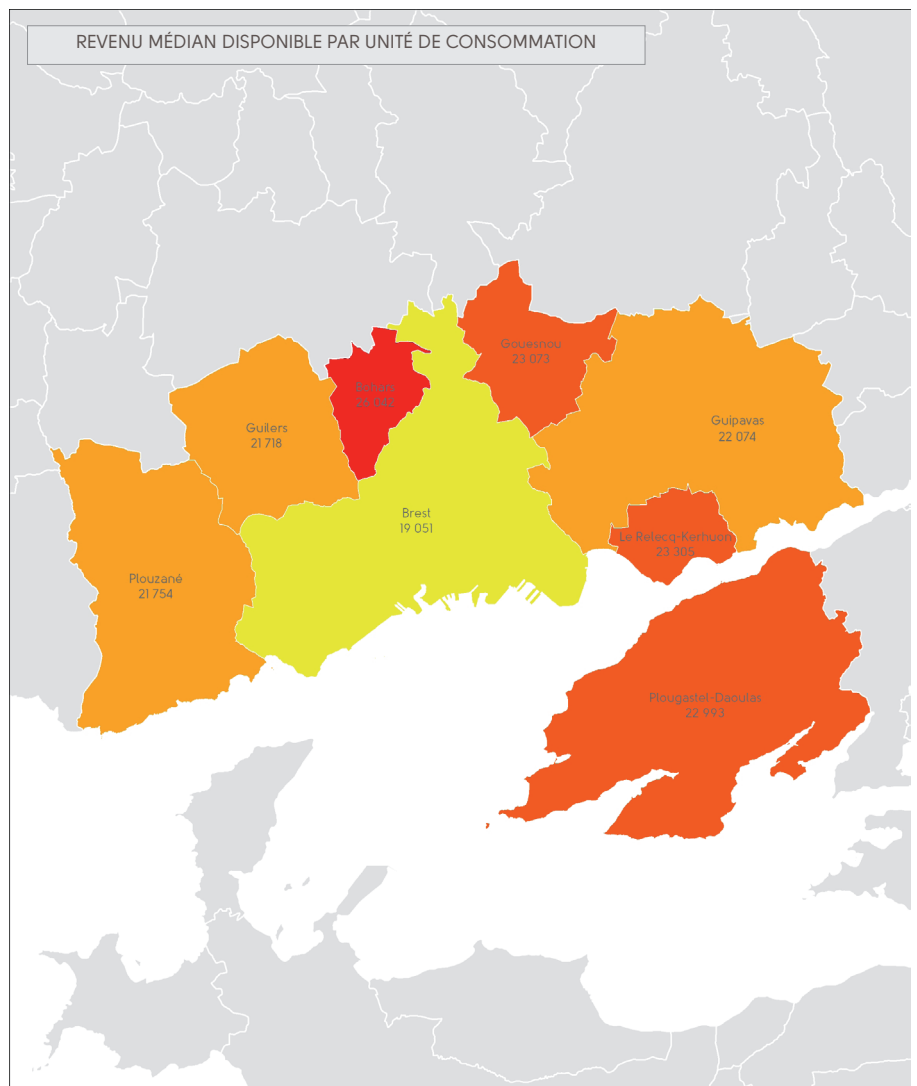
Hors Brest, dans toutes les communes de la métropole, les revenus médians sont supérieurs au revenu médian métropolitain. Guilfers est la commune de Brest métropole où le niveau de vie médian est le plus bas car la part d'ouvrier.ère.s et d'employé.e.s est la plus élevée. C'est à Bohars, que les niveaux de vie médians sont les plus élevés de la métropole, plus d'un.e actif.ve sur cinq y est cadre.



20 308 €
de revenu disponible médian



Territoire	Revenu médian disponible 2013	Revenu médian disponible 2012	Évolution du revenu médian disponible
Brest métropole	20 308 €	19 819 €	2,4 %
Finistère	20 267 €	19 749 €	2,6 %
Bretagne	20 281 €	19 797 €	2,4 %
France métropolitaine	20 185 €	19 786 €	2,0 %



BREST MÉTROPOLE

24 Taux de pauvreté

En 2013, 12,3 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, qui s'établit à 1 000 euros mensuels. Dans la métropole brestoïse, la pauvreté concerne plus de 25 400 personnes.

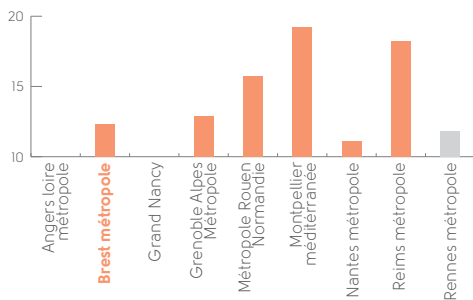
Des situations de pauvreté sont observables dans toutes les communes de la métropole. À Bohars, le taux de pauvreté n'apparaît pas car il se situe en-dessous du seuil de diffusion.

La métropole brestoïse affiche un des taux de pauvreté les plus bas des métropoles comparées. En 2013, la Bretagne a le plus faible taux de pauvreté des régions métropolitaines (10,7 %). Ce taux est inférieur de près de 4 points à la moyenne nationale. La Bretagne est, de plus, la région avec les inégalités les moins marquées.

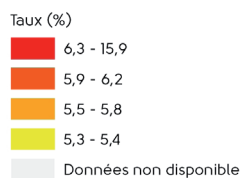
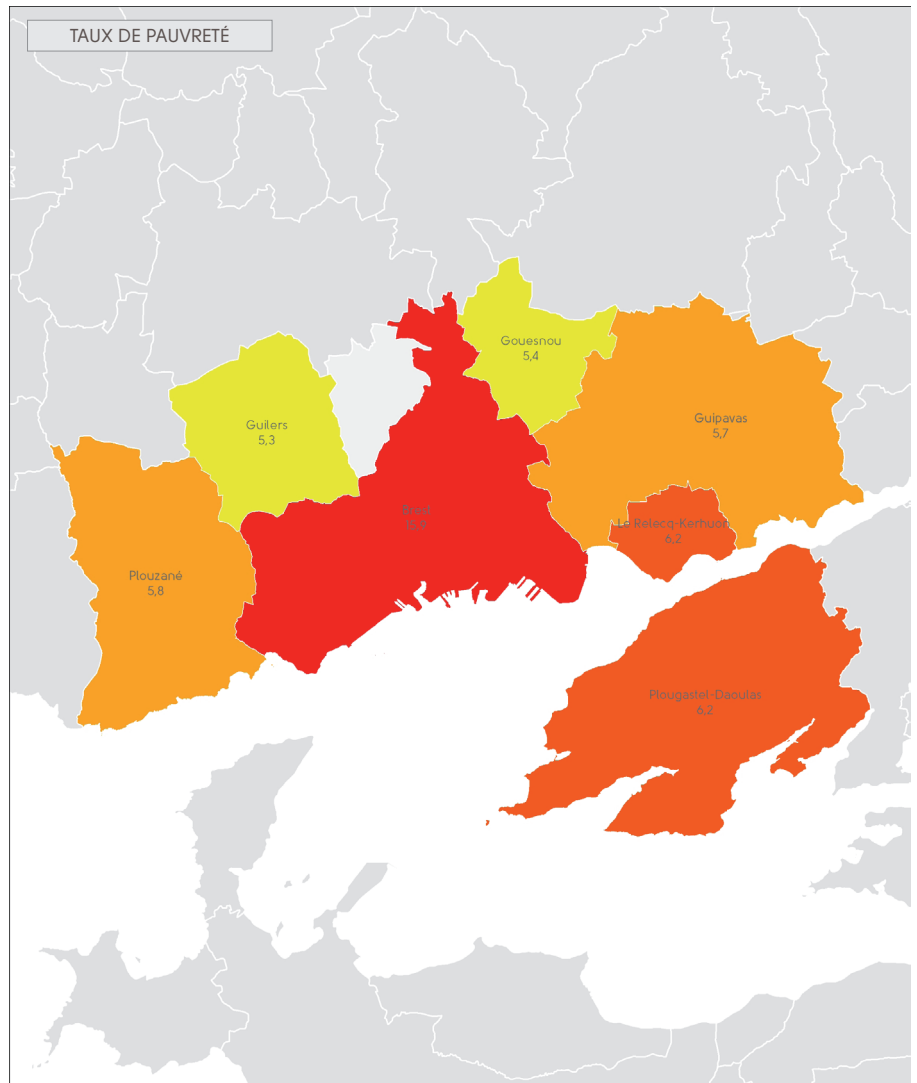


12 %
de la population
en situation de
pauvreté

Taux de pauvreté



Territoire	Taux de pauvreté au seuil de 60 %	Médiane sur la sous-population pauvre (moyenne mensuelle)
Brest métropole	12,3	799 €
Finistère	10,3	820€
Bretagne	10,7	819 €
France métropolitaine	14,5	796 €



BREST MÉTROPOLE

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

ÉDUCATION

BREST MÉTROPOLE

25

Part des enfants de 2-5 ans scolarisés

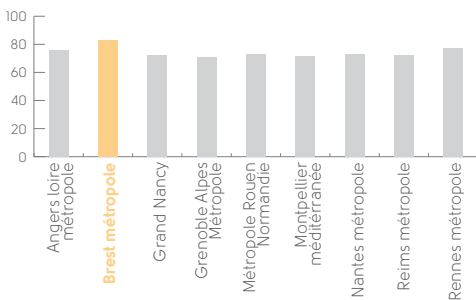
83 % des 2-5 ans de la métropole sont scolarisés. Le taux de jeunes enfants scolarisés est en baisse, comme partout.

On observe un écart de 10 points entre Brest, où la part de 2-5 ans scolarisés est la plus basse de la métropole (81,2 %), et le Relecq-Kerhuon (91,4 %) où elle est la plus élevée. Cependant, le taux de jeunes enfants scolarisés reste bien supérieur à la moyenne nationale. La métropole brestoise, avec celle de Rennes se distingue des autres métropoles sur cette question. La Bretagne se caractérise par un niveau de population scolarisée en moyenne plus élevé qu'en France métropolitaine, en particulier les 2-5 ans dont 82 % sont scolarisés contre 74 % en France.

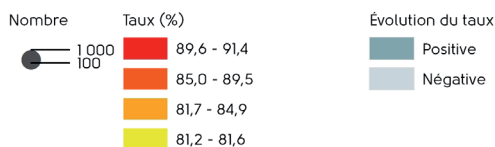
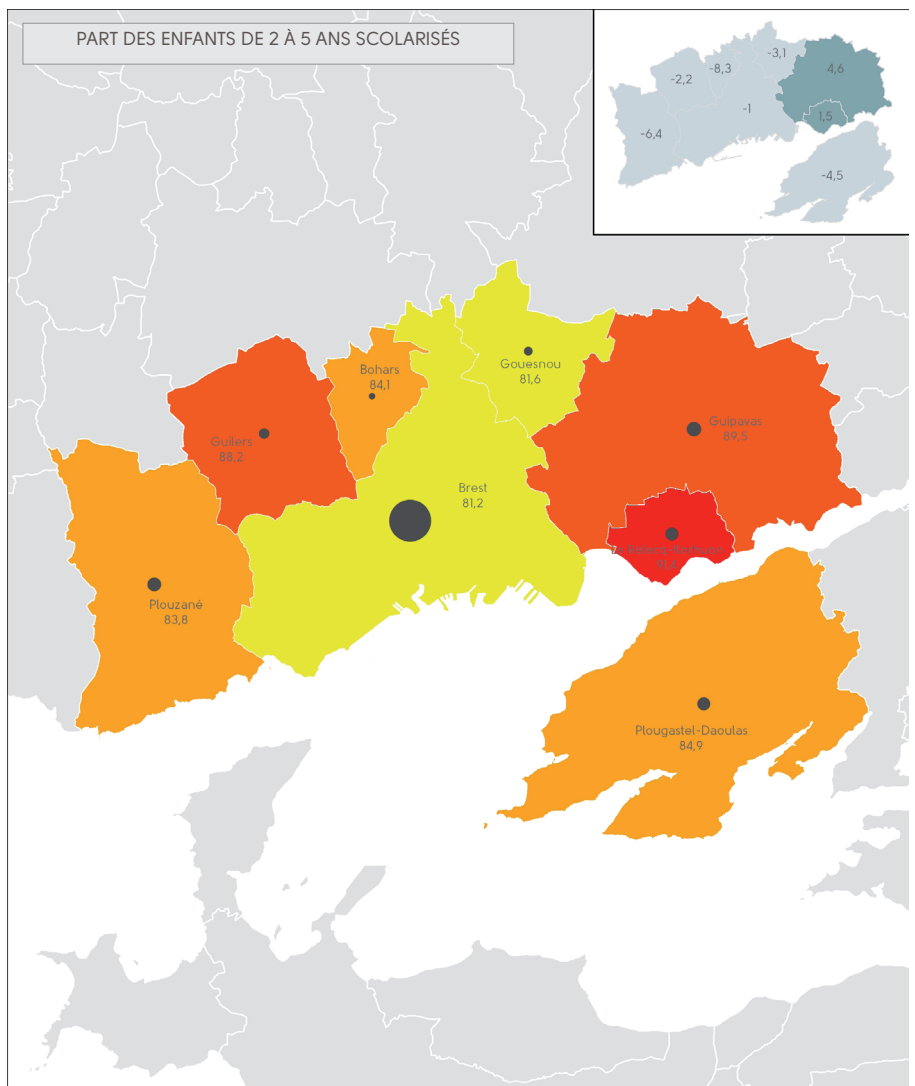


-1,2 pts
l'évolution du
taux de jeunes
enfants scolarisés

Part des enfants de 2-5 ans scolarisés



Territoire	Pop scolarisée 2-5 ans en 2013	Taux de 2-5 ans scolarisés 2013	Taux de 2-5 ans scolarisés 2008	Évolution du taux d'enfants 2-5 ans scolarisés
Brest métropole	7 519	83,1 %	84,4 %	-1,2 pts
Pays de Brest 2017	16 777	84,1 %	85,9 %	-1,8 pts
Finistère	34 550	84,8 %	86,6 %	-1,8 pts
Bretagne	127 237	81,9 %	84,0 %	-2,1 pts
France métropolitaine	2 317 739	74,2 %	75,0 %	-0,8 pts



BREST MÉTROPOLE

26

Part des jeunes de 18-24 ans scolarisés

65,4 % des 18-24 ans de la métropole sont scolarisés. Ce taux nettement supérieur au taux moyen national s'explique par la présence des étudiant.e.s. Aussi, Brest métropole a un taux de jeunes scolarisés comparable à celui de Nantes ou de Reims, parmi les plus bas. Ce taux est en hausse.

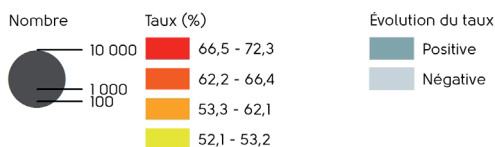
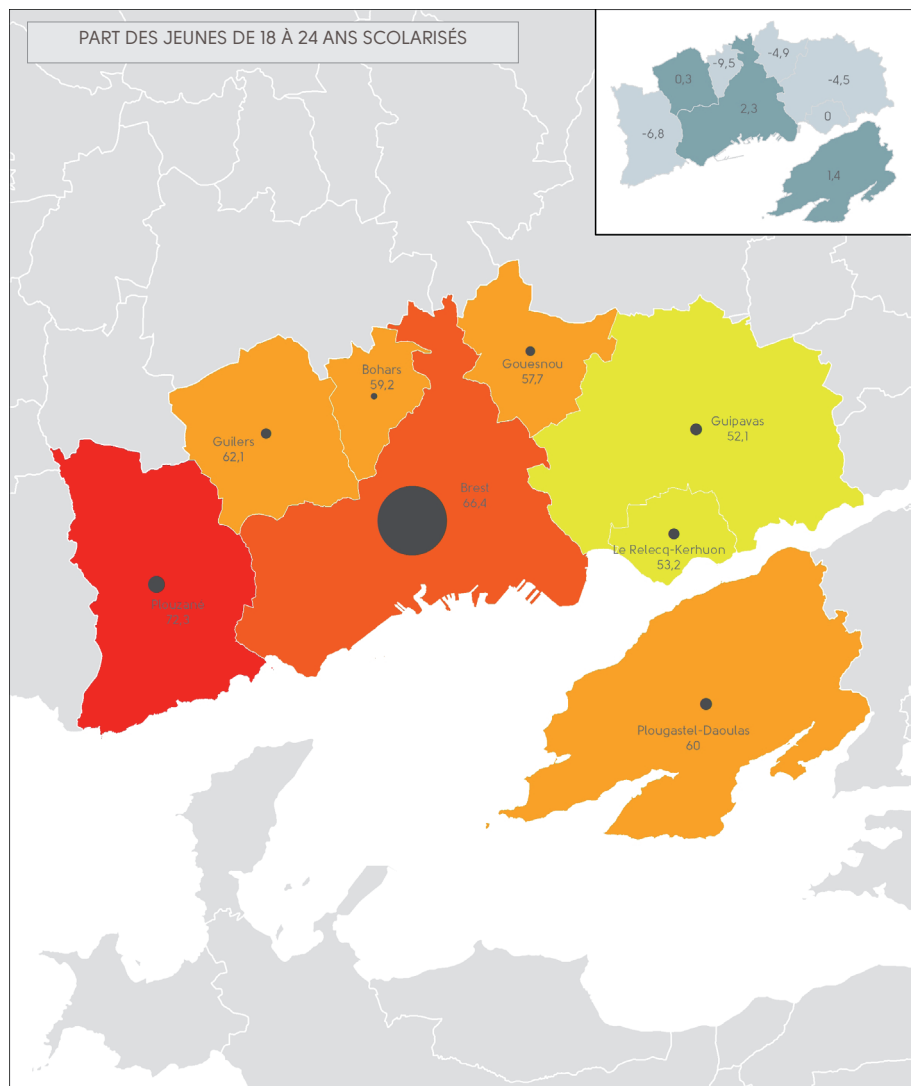
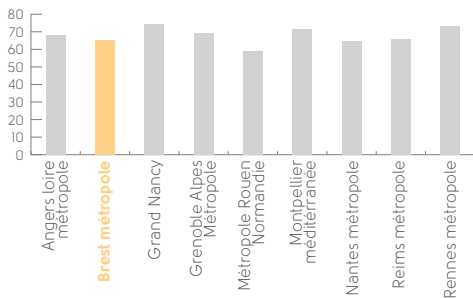
C'est à Plouzané qu'on observe le taux de jeunes scolarisés le plus élevé de la métropole. Le technopole Brest Iroise implanté sur la commune de Plouzané accueille en effet un nombre élevé d'élèves ingénieurs notamment.

Territoire	Pop scolarisée 18-24 ans en 2013	Taux de 18-24 ans scolarisés en 2013	Taux de 18-24 ans scolarisés en 2008	Évolution du taux de 18-24 ans scolarisés
Brest métropole	17 852	65,4 %	64,1 %	1,2 pts
Pays de Brest 2017	29 533	60,0 %	58,6 %	1,4 pts
Finistère	36 305	53,2 %	53,4 %	-0,2 pts
Bretagne	140 112	54,3 %	54,0 %	0,3 pts
France métropolitaine	2 784 287	52,2 %	51,7 %	0,5 pts



+1,2 pts
l'évolution du
taux de jeunes
scolarisés

Part des jeunes de 18-24 ans scolarisés



BREST MÉTROPOLE

27

Part des plus de 15 ans sans diplôme

La population non diplômée est en diminution. 25 % des habitant.e.s de la métropole non scolarisé.e.s sont sans diplôme. C'est 7 points de moins qu'en France en moyenne.

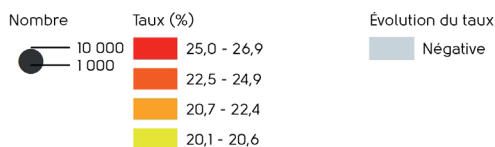
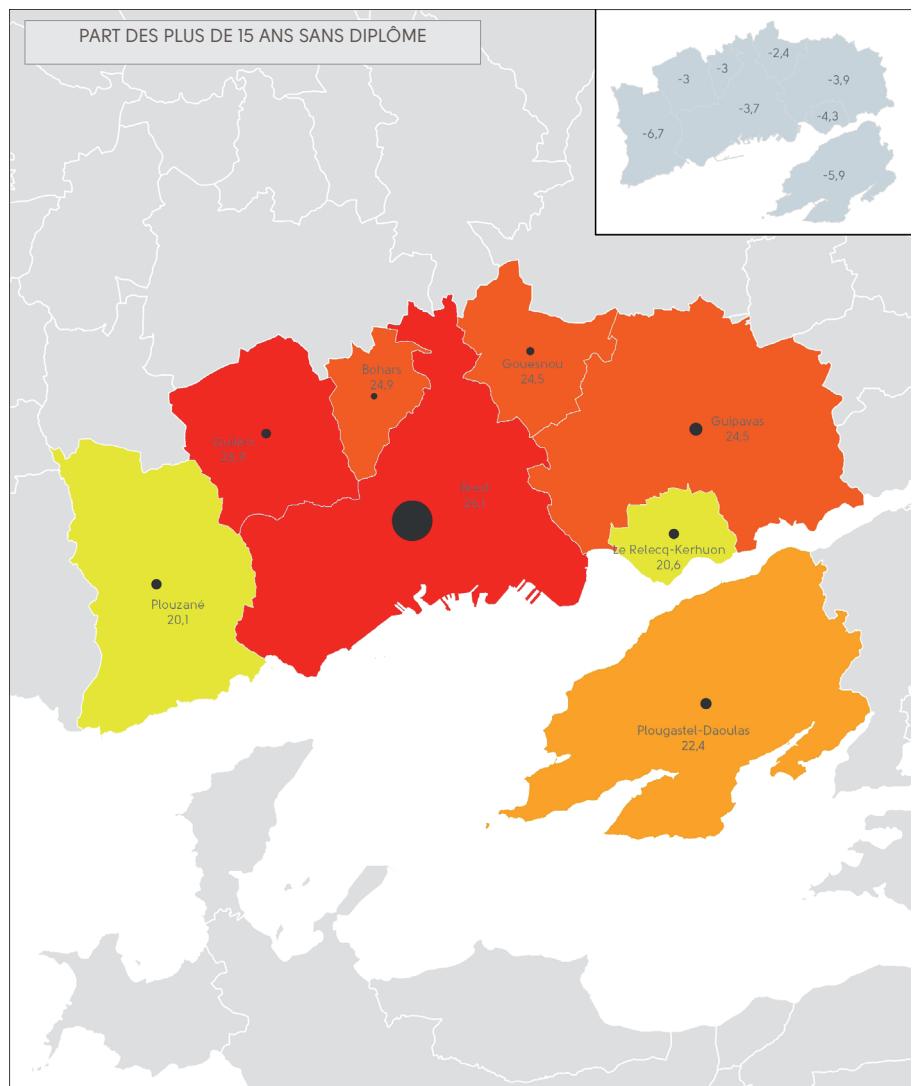
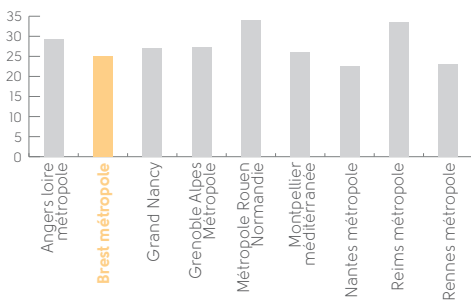
Avec les métropoles rennaises et nantaises, la métropole brestoise fait partie des métropoles où la population sans diplôme est la plus faible des territoires comparés.

Territoire	Pop 15 ans ou plus non scol. sans diplôme 2013	Part 15 ans ou plus non scol. sans diplôme 2013	Part 15 ans ou plus non scol. sans diplôme 2008	Évol. de la part de +15 ans sans diplôme
Brest métropole	36 416	25 %	29 %	-4,0 pts
Pays de Brest 2017	75 334	25 %	30 %	-4,7 pts
Finistère	187 332	28 %	33 %	-5,1 pts
Bretagne	708 452	30 %	35 %	-5,0 pts
France métropolitaine	14 841 000	32 %	37 %	-4,4 pts



-4 pts
l'évolution de la population sans diplôme

Part des plus de 15 ans sans diplôme



BREST MÉTROPOLE

28

Part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2

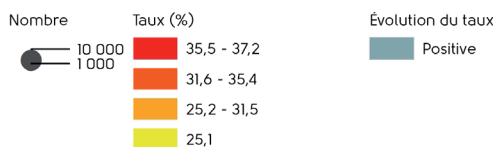
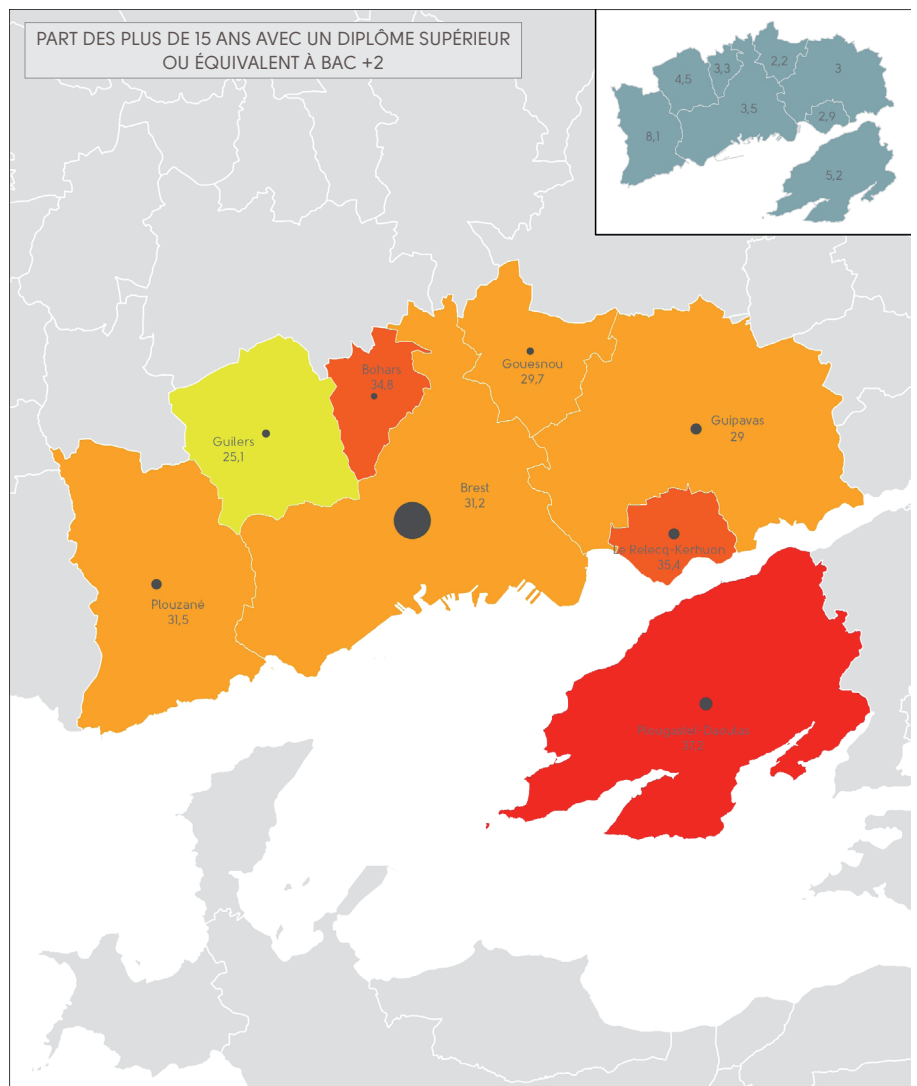
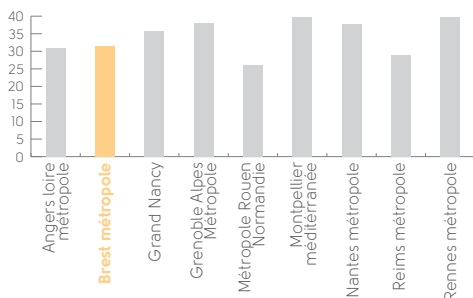
La population diplômée d'un niveau supérieur ou équivalent au bac +2 est supérieure de 10 points à la moyenne nationale. Néanmoins, malgré les observations précédentes relatives aux non diplômé.e.s, la part des diplômé.e.s du supérieur ne figure pas parmi les plus élevées des métropoles comparées. En effet, les Bretons de manière générale s'orientent facilement vers des filières courtes.

Territoire	Pop 15 ans ou plus non scol. diplômé.e.s du supérieur 2013	Part 15 ans ou plus non scol. diplômé.e.s du supérieur 2013	Part 15 ans ou plus non scol. diplômé.e.s du supérieur 2008	Évol. de la part de 15 ans ou plus non scol. diplômé.e.s du supérieur
Brest métropole	45 814	31 %	28 %	3,7 pts
Pays de Brest 2017	85 803	29 %	25 %	3,6 pts
Finistère	176 589	26 %	23 %	3,5 pts
Bretagne	620 194	26 %	23 %	3,5 pts
France métropolitaine	12 568 473	21 %	24 %	3,3 pts



31 %
de diplômé.e.s du supérieur

Part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2



BREST MÉTROPOLE

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

MOBILITÉ

BREST MÉTROPOLE

29

Part des ménages sans équipement automobile

21 % des ménages de la métropole sont sans voiture. Leur nombre est en légère hausse.

Brest métropole figure parmi les quatre métropoles où le taux de ménages sans voiture est le plus faible. Cela s'explique certainement par la faible proportion d'embouteillages comparée aux autres territoires.

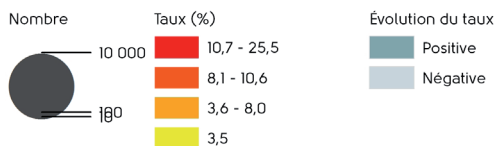
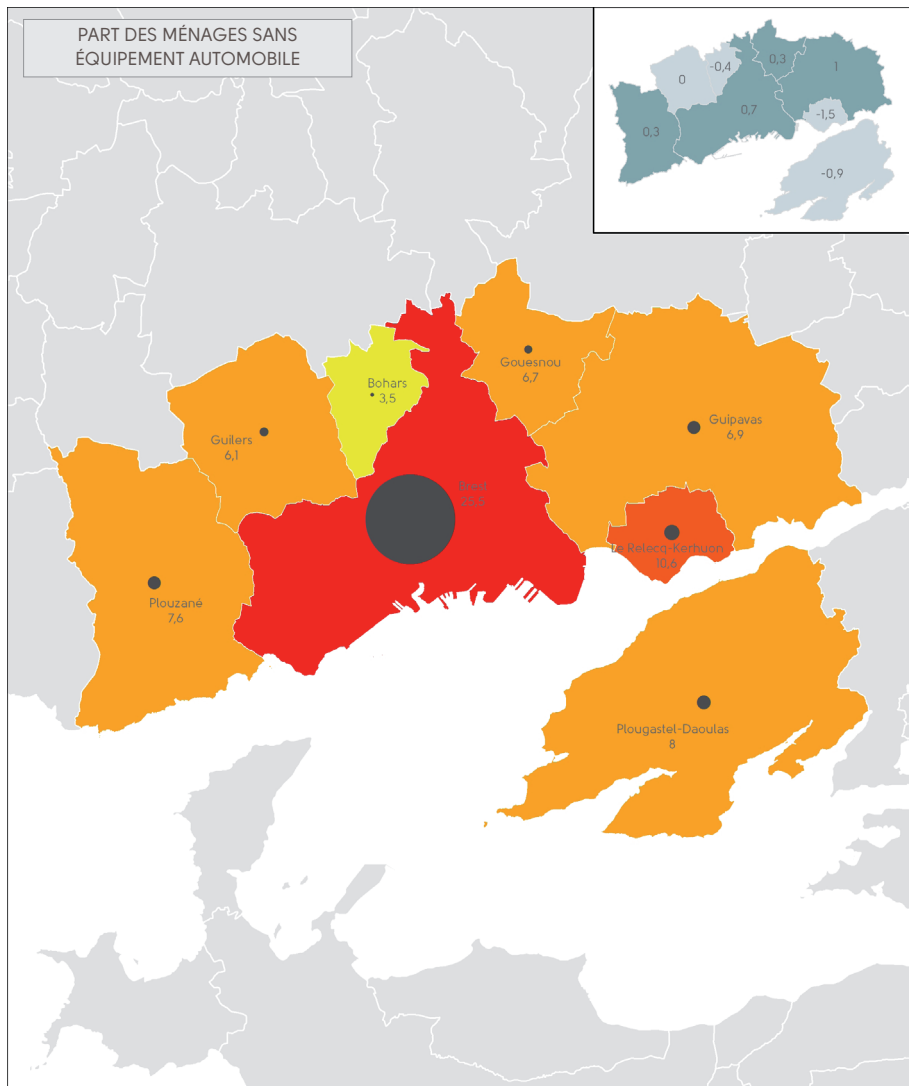
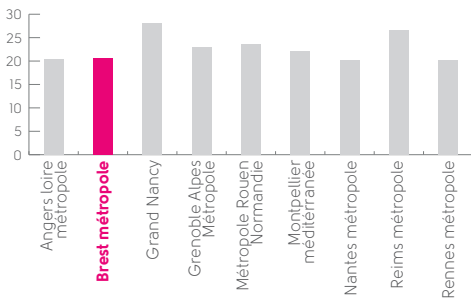
Dans la ville-centre, un ménage sur quatre n'est pas équipé. Dans les autres communes de la métropole, c'est moins d'un ménage sur dix.

Territoire	Nombre de ménages sans équipement auto 2013	Part de ménages sans équipement automobile 2013	Part de ménages sans équipement automobile 2008	Évolution du taux de ménages sans équipement auto
Brest métropole	20 763	21 %	20 %	0,3 pts
Pays de Brest 2017	27 138	14 %	15 %	-0,2 pts
Finistère	52 945	13 %	14 %	-0,8 pts
Bretagne	192 562	13 %	14 %	-0,7 pts
France métropolitaine	5 268 240	19 %	19 %	-0,4 pts



21 %
de ménages sans
voiture

Part des ménages sans équipement automobile



BREST MÉTROPOLE

30

Part des ménages avec au moins deux véhicules

28 % des ménages sont équipés d'au moins deux véhicules. Dans les communes autres que Brest, c'est un ménage sur deux. Les métropoles nantaises, rennaises et angevines ont proportionnellement la même part de ménages équipés d'au moins deux voitures.

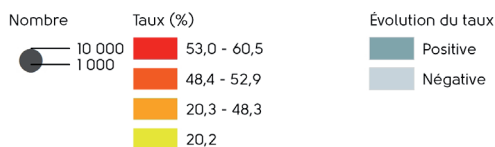
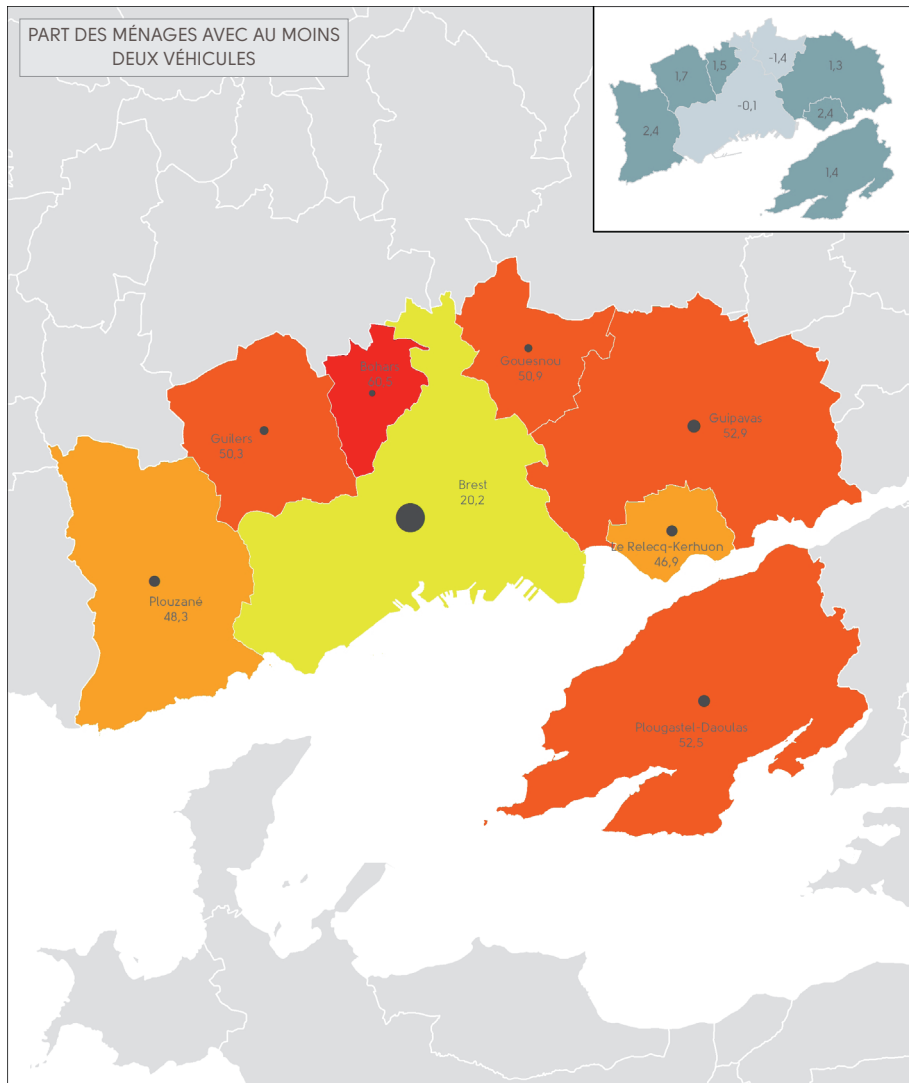
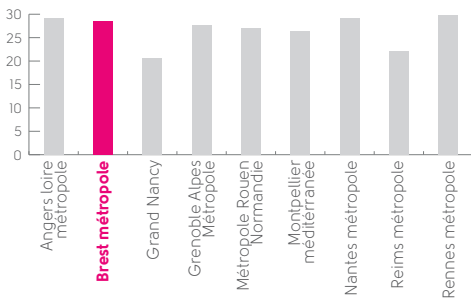
Territoire	Nombre de ménages avec au moins deux véhicules 2013	Part de ménages avec au moins deux véhicules 2013	Part de ménages avec au moins deux véhicules 2008	Évolution de la part de ménages avec au moins deux véhicules
Brest métropole	28 710	28 %	28 %	0,1 pts
Pays de Brest 2017	71 159	38 %	37 %	0,6 pts
Finistère	161 246	39 %	38 %	1,1 pts
Bretagne	577 128	39 %	39 %	0,8 pts
France métropolitaine	9 558 060	34 %	34 %	0,8 pts



28 %

de ménages avec au moins deux voitures

Part des ménages avec au moins deux voitures



BREST MÉTROPOLE

31

Part des actif.ive.s utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail

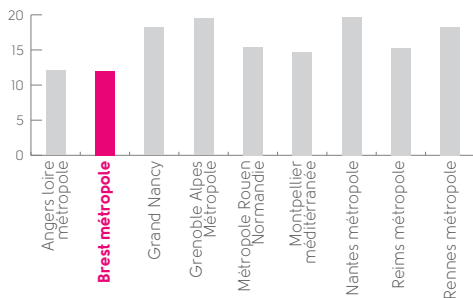
12 % des actif.ive.s utilisent les transports en commun. Avec Angers Loire métropole, c'est le plus faible taux des territoires de comparaison. Pourtant 56 % des actif.ive.s travaillent dans leur commune de résidence. Et avec 28 stations de tramway et 400 de bus, réparties dans l'agglomération brestoïse, 89 % des habitant.e.s de Brest métropole se situent à moins de 350 mètres d'une station. Plougastel et Guipavas font figure d'exception en raison d'une faible densité de la population.

Partout dans la métropole, sauf à Bohars et Plougastel, la part des actif.ive.s utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail est en hausse.

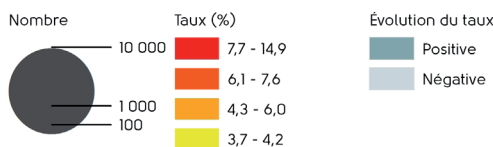
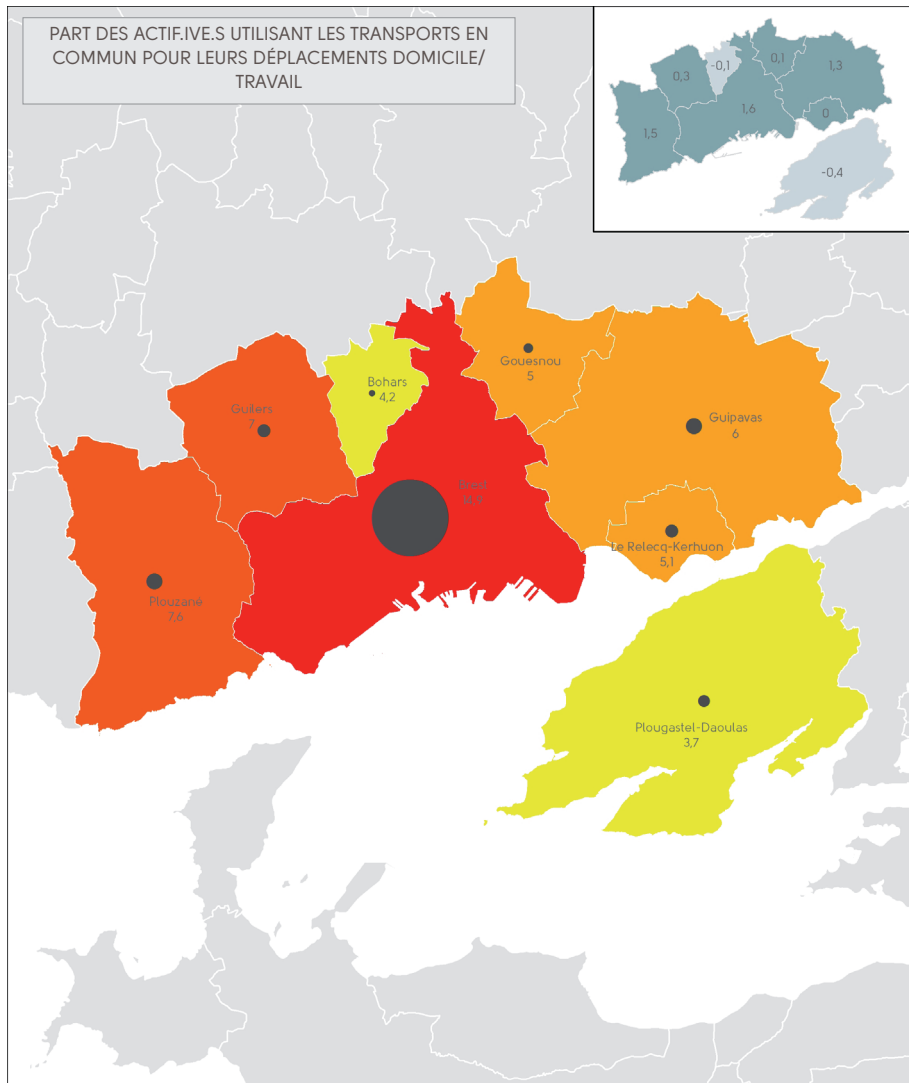


12 %
d'actif.ive.s
utilisant les
transports en
commun

Part des actif.ive.s utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail



Territoire	Actif.ive.s occupé.e.s utilisant les transports en commun en 2013	Part d'actif.ive.s occupé.e.s utilisant les transports en commun 2013
Brest métropole	9 713	12 %
Pays de Brest 2017	11 834	7 %
Finistère	17 206	5 %
Bretagne	76 670	6 %
France métropolitaine	3 923 703	15 %



BREST MÉTROPOLE

32

Part des actif.ive.s travaillant dans leur commune de résidence

56 % des actif.ive.s de la métropole travaillent dans leur commune de résidence. Le poids de la ville de Brest dans la métropole produit ce résultat.

Dans les autres communes, on se situe autour de 25 %, voire moins.

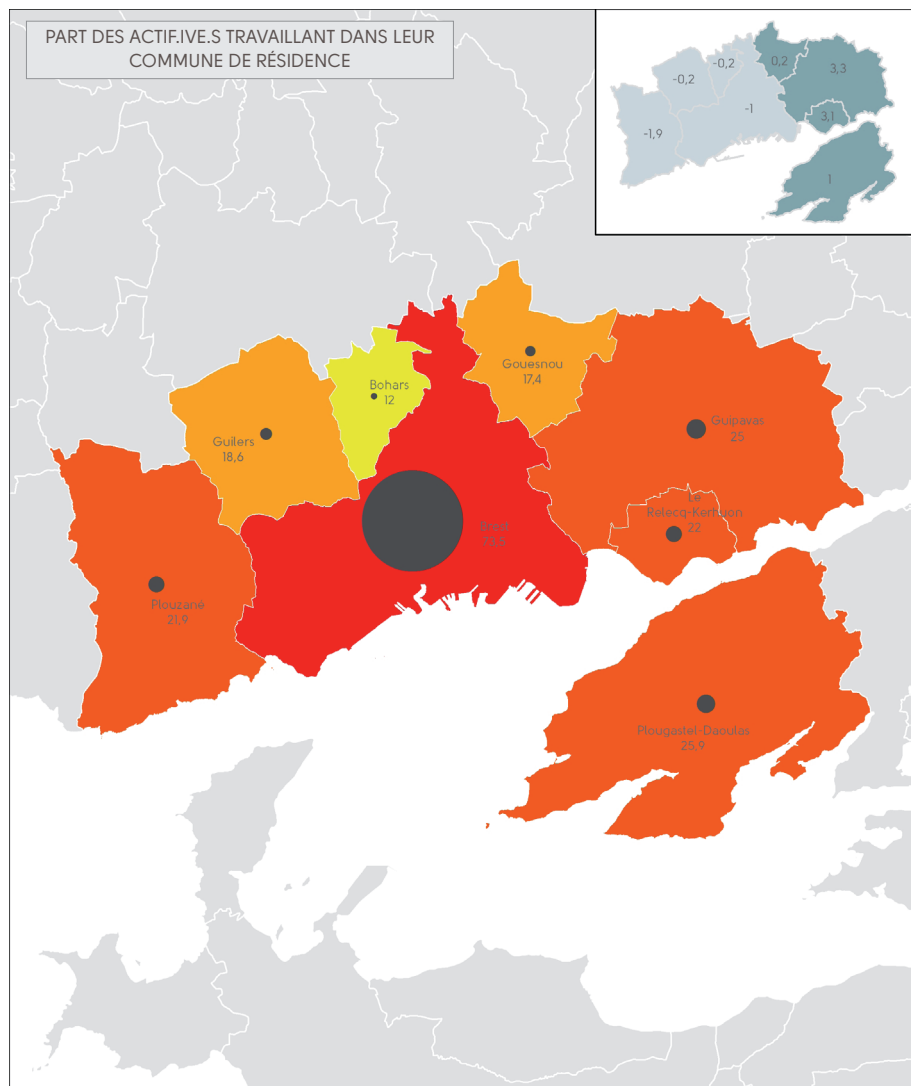
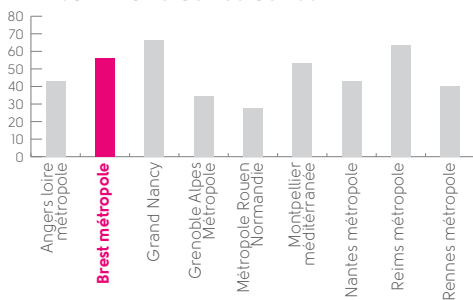
Les actif.ive.s de Brest sont comparables à ceux de Reims, Nancy et Montpellier sur ce point.

Territoire	Actif.ive.s occ 15 ans ou plus travaillant commune résidence en 2013	Part d'actif.ive.s occ 15 ans ou plus travaillant commune résidence en 2013	Part d'actif.ive.s occ 15 ans ou plus travaillant commune résidence en 2008	Évolution de la part d'actif.ive.s travaillant dans leur commune de résidence
Brest métropole	46 435	56 %	57 %	-1,1 pts
Pays de Brest 2017	68 971	41 %	42 %	-1,6 pts
Finistère	141 141	39 %	41 %	-1,8 pts
Bretagne	456 163	35 %	36 %	-1,7 pts
France métropolitaine	8 914 052	34 %	35 %	-1,0 pts



56 %
d'actif.ive.s
travaillant dans
leur commune de
résidence

Part des actif.ive.s travaillant dans leur commune de résidence



BREST MÉTROPOLE

En synthèse

Population

207 210 habitant.e.s, en baisse de 0,1 %. Une situation qui semble s'inverser.

40 % de moins de 30 ans contre 36 % en France métropolitaine.

22 % de plus de 60 ans, 2 points de moins qu'à l'échelle nationale. Taux en hausse (+2,1 points) dans des proportions semblables à la moyenne.

Habitat

1,99 personne par ménage, soit 100 616 ménages.

46 % de ménages d'une personne contre 35 % en France.

8,2 % de ménages monoparentaux.

111 064 logements, une hausse de 0,9 %.

7 % de logements vacants, taux inférieur au département, à la région et à la France.

54 % de ménages propriétaires.

16 % de ménages locataires du parc social.

Revenus
Niveaux de vie

20 308 € de revenu médian disponible annuel par unité de consommation, soit 1 692 € mensuels.

12,3 % de pauvres. Revenu médian disponible pour cette sous-population de 799 €.

Travail
Emploi

69 % d'actif.ive.s, taux élevé, hausse de 1,7 %.

14,3 % d'actif.ive.s déclarant rechercher un emploi

38,7 % d'actif.ive.s parmi les 15-24 ans dont 26,3 % déclarent rechercher un emploi.

43,5 % de senior.e.s actif.ive.s, dont 9,6 % déclarent rechercher un emploi.

65,8 % de femmes actives, dont 14,8 % déclarent rechercher un emploi

17,3 % d'actif.ive.s occupé.e.s précaires, contre 12,3 % à l'échelle nationale.

Éducation

83 % de 2-5 ans scolarisés contre 74 % à l'échelle nationale.

65 % des 18-24 ans scolarisés contre 52 % à l'échelle nationale.

25 % de non diplômé.e.s contre 32 % à l'échelle nationale.

31 % de diplômé.e.s du supérieur contre 21 % à l'échelle nationale.

Mobilité

21 % de ménages sans voiture, en hausse de 0,3 points.

28 % de ménages disposant au moins de deux véhicules.

12 % d'actif.ive.s utilisant les transports en commun pour aller au travail.

56 % des actif.ive.s travaillent dans leur commune de résidence, contre 34 % en France métropolitaine.

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Glossaire

L'ensemble des données des fiches-portraits à l'exception des données de revenus sont issues du recensement de la population réalisé par l'Insee.

Quelques précautions à propos du recensement de la population

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Institué en 1801, le recensement s'est déroulé tous les 5 ans jusqu'en 1936. De 1946 à 1999, les intervalles intercensitaires ont varié de 6 à 9 ans. La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, a modifié en profondeur **les méthodes de recensement**. Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel est remplacé par des **enquêtes** de recensement annuelles.

Les communes de **moins de 10 000 habitants** continuent d'être **recensées exhaustivement**, comme lors des précédents recensements mais **une fois tous les 5 ans** au lieu de tous les 8 ou 9 ans.

Les communes de **10 000 habitants ou plus** font désormais l'objet **d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8 % de la population**, dispersé sur l'ensemble de leur territoire. Au bout de 5 ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont **calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population** ainsi constitué.

Les premiers résultats de ce recensement annuel portent sur le millésime 2006 (fondé sur les enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2008) et ont été diffusés en 2009. Depuis, les résultats des millésimes suivants sont produits et diffusés chaque année. **Le recensement rénové ne permet néanmoins pas de comparer des indicateurs sur une période courte (moins de 5 ans) pour des raisons méthodologiques, mais il permet un suivi des tendances à moyen terme (5 ans)**. Les résultats des recensements rénovés ne se comparent correctement entre eux que sur des périodes espacées d'au moins 5 ans. **Pour une période plus courte, il est vivement conseillé de ne pas comparer deux recensements.**

POPULATION

Nombre d'habitants

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

La population des résidences principales (ou population des ménages) ;

La population des personnes vivant en communautés ;

La population des habitations mobiles, les sans-abris et les bateliers rattachés au territoire.

Depuis 2004, elle correspond, pour un territoire défini par un zonage administratif, à la population municipale de ce territoire. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant

en France est comptée une fois et une seule.

Part des moins de 30 ans

La part des moins de 30 ans c'est le rapport des personnes de 0 à 29 ans révolus sur l'ensemble des personnes recensées.

Part des plus de 60 ans

La part des plus de 60 ans c'est le rapport des personnes âgées de 60 ans et plus sur l'ensemble des personnes recensées.

HABITAT

Taille des ménages

Nombre de personnes du ménage. De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Part des ménages d'une personne

La part des ménages d'une personne est calculée à partir du nombre de ménages composés d'une seule personne sur l'ensemble des ménages.

Part des familles monoparentales

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant). La part des

familles monoparentales est calculée à partir du nombre de familles monoparentales sur l'ensemble des ménages.

Nombre de logements

Un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.).

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Part de logements vacants

Un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas

suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

Pour l'Insee, la part de logements vacants est calculée à partir du nombre de logements vacants sur l'ensemble des logements au moment du recensement. Le taux de vacance de l'Insee comprend donc la vacance de courte durée (moins de 3 ans) qui permet une fluidité des parcours résidentiels et la vacance de longue durée qui résulte le plus souvent

d'un parc obsolète et de logements hors marché. Le taux de vacance « raisonnable » est de 6-7 %. En deçà, le marché immobilier est tendu, les potentiels nouveaux résidents peinent à trouver un logement. Au-delà, il y a une surabondance de l'offre par rapport à la demande.

Part de propriétaires

Le statut d'occupation du logement définit la situation juridique du ménage concernant l'occupation de leur résidence principale. Le statut de propriétaire s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété.

Part de locataires HLM

Le statut de locataire HLM s'applique aux ménages occupant une Habitation à Loyer Modéré.

Part des ménages de moins de 2 ans

d'ancienneté d'emménagement

L'ancienneté d'emménagement dans le logement correspond au nombre d'années écoulées depuis la date d'emménagement dans le logement. La part des ménages de moins de deux ans d'ancienneté correspond au nombre de ménages dont le premier occupant du logement a emménagé depuis moins de deux ans dans le logement au moment du recensement sur l'ensemble des ménages recensés. C'est l'ancienneté d'emménagement la plus récente qu'on peut observer à partir du recensement. Attention ! Un ménage emménagé récemment ne signifie pas un nouveau ménage dans le territoire. En effet, les occupants du ménage peuvent avoir déménagé d'un logement pour un autre logement de la même commune, du même quartier...

ACTIVITÉ/EMPLOI

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (15-64 ans / 15-24 ans / 55-64 ans / femmes).

Les inactifs sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi (BIT) ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de personnes dans la population active (actifs occupés + chômeurs) qui déclarent être à la recherche d'un emploi au moment du recensement. Ces personnes peuvent ne pas être inscrites à Pôle emploi. Elles rentrent dans la catégorie si elles déclarent être à la recherche d'un emploi, ne pas en occuper un et être disponibles pour en occuper un la semaine de référence.

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière est calculé le taux de chômage des femmes.

Remarque : Le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux de salariés précaires

Sont comptés parmi les salariés précaires, les salariés qui dérogent du point de vue de la durée du contrat à la norme d'emploi typique qu'est le CDI. Ainsi entrent dans le

champ, les personnes en CDD, intérim et contrats emplois aidés. Les personnes à temps partiels n'entrent pas dans le champ. Ces derniers dérogent à la norme d'emploi du point de vue de la durée du temps de travail hebdomadaire.

Le taux de salariés précaires est le rapport de la somme des personnes en CCD, intérim, contrat aidé sur l'ensemble des actifs.e.s.

Part de cadres et professions intellectuelles supérieures

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est le rapport du nombre de personnes de cette catégorie socioprofessionnelle et l'ensemble de la population active. Cette catégorie regroupe des professeurs et professions scientifiques salariés qui appliquent directement des connaissances très approfondies dans les domaines des sciences exactes ou humaines, a des activités d'intérêt général de recherche, d'enseignement ou de santé. Des professionnels de l'information des arts et des spectacles dont l'activité est liée aux arts et aux médias. Des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, salariés qui ont des responsabilités importantes dans la gestion des entreprises. Des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, salariés exerçant des fonctions de responsabilité qui nécessitent des connaissances scientifiques approfondies.

Part d'ouvriers et employés

La part des ouvriers et employés est le rapport de la somme de personnes de ces deux catégories socioprofessionnelles et l'ensemble de la population active.

Si la différence entre ouvriers et employés

paraît évidente parce qu'on a en tête les positions extrêmes, la frontière entre les deux groupes n'est pas facile à tracer. Ainsi les chauffeurs et les cuisiniers sont aux limites du groupe ouvrier, et s'opposent aux ouvriers de production de la grande industrie ou aux ouvriers du bâtiment qui en constituent le noyau.

Le groupe ouvrier est structuré par une série d'oppositions. La qualification instituée dans les conventions collectives, est en étroite corrélation avec de nombreuses variables, comme le sexe, l'origine sociale, la formation ou le salaire. Toutes ces variables permettent d'établir une gradation des métiers ouvriers, des professionnels d'entretien aux ouvriers non qualifiés des industries légères et aux ouvriers agricoles. Deuxième clivage, l'opposition entre travail industriel et travail de type artisanal, qui a été introduite dans la nouvelle nomenclature. Le groupe des « employés » rassemble des professions très variées et souvent mal définies. On y trouve bien sûr les secrétaires et les agents de bureau, mais aussi les agents hospitaliers, les vendeurs, les pompiers ou les gens de maison. L'unité du groupe des employés repose en fait plus ce qu'ils sont que sur ce qu'ils font. En grande majorité, ces métiers sont exercés par des femmes. Elles forment plus des trois quarts de chaque catégorie, hormis les policiers et les militaires. D'ailleurs parmi les femmes de moins de 35 ans ayant un emploi, une sur deux est classée dans les « employés ». Ce groupe rassemble aussi beaucoup de jeunes, en particulier parmi les employés administratifs d'entreprise et les employés de commerce.

REVENUS

Revenu disponible médian par unité de consommation

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, **les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille**. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie. Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par

unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence.

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

ÉDUCATION

Part des enfants de 2-5 ans scolarisés / Part des jeunes de 18-24 scolarisés

La population scolarisée comprend les élèves en formation initiale dans les établissements sous tutelle de l'Éducation nationale, mais aussi ceux dépendant des autres ministères (Agriculture, Alimentation, Pêche et ruralité, Solidarités, Santé et famille...).

La part des enfants de 2-5 ans scolarisés est le rapport des enfants de 2-5 ans scolarisés et

de l'ensemble des enfants de 2-5 ans.

La part des jeunes de 18-24 ans scolarisés est le rapport des jeunes de 18-24 ans scolarisés et de l'ensemble des jeunes de 18-24 ans.

Part des plus de 15 ans sans diplôme

La part des plus de 15 ans sans diplôme est le rapport des personnes non scolarisées de 15 ans ou plus titulaires d'aucun diplôme ou au plus un BEPC, brevet des collèges ou DNB et

de l'ensemble des personnes non scolarisés de 15 ans ou plus.

Part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2

La part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2 est le rapport des personnes non scolarisées de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2 et de l'ensemble des personnes non scolarisés de 15 ans ou plus.

DÉPLACEMENTS

Part des ménages sans voiture

La part des ménages sans équipement automobile est le rapport du nombre de ménages sans voiture et de l'ensemble des ménages.

Part des ménages avec au moins deux voitures

La part des ménages avec au moins deux véhicules est le rapport du nombre de ménages avec au moins deux voitures et de l'ensemble des ménages.

Part des actifs utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail

La part des actifs utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail est le rapport du nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus qui utilisent principalement les transports en commun pour aller travailler et de l'ensemble des actifs occupés.

Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence

La part des actifs travaillant dans leur commune de résidence est le rapport du nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus qui travaillent dans la commune de résidence et de l'ensemble des actifs occupés.

Pour aller plus loin : www.adeupa-brest.fr/adeupa-geodata

Les fiches portraits de territoire ont été élaborées avec l'objectif de répondre aux besoins des acteurs des territoires de disposer d'une base de données statistiques sur le nombre d'habitants de leur territoire et sur leurs caractéristiques : répartition par tranches d'âge, types de ménages, conditions de logement, catégories socioprofessionnelles d'appartenance, situation vis-à-vis de l'emploi, niveau de diplômes, modes de transport, déplacements domicile travail, etc.

Construites à partir du recensement de la population, elles permettent de disposer des premiers éléments de connaissance sur la population du territoire, dans sa diversité et son évolution.

Pour une connaissance plus fine, l'ADEUPa diffuse des données via une application web de cartographie, accessible à tous, Géoclip. Les utilisateurs peuvent télécharger les données ou construire des cartes ou des rapports à partir de cet outil. L'accessibilité de Géoclip est pensée notamment à travers l'animation, par l'ADEUPa, d'ateliers méthodologiques sur l'usage des données, leur interprétation et leurs limites à partir d'octobre 2017.

Selon leurs besoins, les utilisateurs pourront approfondir l'analyse à l'échelle des Iris pour chacune des thématiques traitées dans les fiches-portraits avec les éléments ci-dessous.

POPULATION

- L'évolution de la population
- Une répartition de la population plus détaillée par sexe et par tranches d'âge est possible.
- L'indice de jeunesse
- La densité de population

HABITAT

Ménages et familles

- Le nombre de ménages par type
- Le nombre de familles par type
- Le nombre de familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans
- Le nombre de familles nombreuses

Logements

- Le nombre de logements par type de résidences (Appartements ou maisons)
- Les maisons ou appartements vendus
- Le prix moyen des maisons vendues
- Le nombre de logements autorisés

ACTIVITÉ/EMPLOI

- Une répartition de la population active plus détaillée par sexe et par tranches d'âge
- La population à temps partiel
- Des données concernant la population bénéficiaire du RSA

REVENUS

- Une répartition par décile
- Une répartition des revenus par source (activité, retraite, patrimoine, prestations sociales dont minima sociaux)
- L'indice de Gini qui permet de connaître le niveau d'inégalités.
- Des indicateurs sur la population allocataire CAF à bas revenus dont les enfants

ÉDUCATION

- Une répartition de la population scolarisée par tranches d'âge
- Une répartition de la population par niveau d'étude

OBSERVATOIRE SOCIAL

Direction de la publication
Benjamin Grebot

Réalisation
Vanessa Girard
Christelle Pouliquen-Calvez

Cartographies
Julie Bargain

Maquette et mise en page
Timothée Douy

Photographie de couverture
Panoramic Bretagne - Brest métropole

Contact
vanessa.girard@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
3^e trimestre 2017

ISSN
1956-161X

Réf
17-110



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE
18 rue Jean-Jaurès - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr